

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO
12°
ALGER
28°
TAMANRASSET
p. 2

Lundi 25 février 2013 - 14 Rabii Ethani 1434 - N° 206 - Première année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news

TÉLÉCOMS :
**Couverture totale
du territoire national
en fibres optiques
en 2015**
Page 7

4^e CONGRÈS DE L'OFA :
300
participants au
rendez-vous d'Alger
Page 2

3 000
PALESTINIENS
détenus en Israël
observent une grève
de la faim
Page 10

COMMÉMORATION DU DOUBLE ANNIVERSAIRE DU 24 FÉVRIER



TOUS À TIGUENTOURINE !

HIGH-TECH : ESPIONNAGE TECHNOLOGIQUE

**Friture sur le câble
sino-américain**
Page 9

De forts soupçons, des annonces politiques spectaculaires ; l'offensive américaine, relayée par des pays européens, contre l'industrie technologique chinoise et notamment ses fleurons Huawei et ZTE, même si elle ne repose encore sur aucun fait tangible, franchit une nouvelle étape.

Le Premier ministre :
l'attaque contre
Tiguentourine visait
à «déstabiliser
l'Etat algérien
et l'économie
nationale»
Page 4

SCIENCE et VIE
ANTI-FATIGUE
6 aliments pour effacer votre mauvaise humeur
pages 12 - 13

FOOTBALL

LIGUE DES CHAMPIONS AFRICAINE (TOUR PRÉLIMINAIRE)
LA JSM BÉJAÏA AUJOURD'HUI AU NIGER

page 22

LIGUE 1 (22^e JOURNÉE) : **L'USMH cale, l'ESS s'envole**
page 20

JSK-USMA 1-0
Les Canaris doucement mais sûrement !
page 20

RENOUVELLEMENT DES INSTANCES SPORTIVES
21 fédérations ont déjà élu leurs présidents
page 22

DÉCÈS

Le moudjahid Ahmed Mahsas nous quitte



P. 24

**MÉTÉO****12° à Alger****REGIONS NORD : Chutes de neige à 700 m**

• Temps froid et instable avec parfois averses de pluies sur régions Centre et qui seront localement assez marquées vers régions Est en cours de journée. Sur les régions Ouest, alternance d'éclaircies et de passages nuageux avec quelques averses de pluies locales en matinée. Chutes de neige sur les reliefs Centre et Est dépassant 700 mètres d'altitude, et dépassant 900 mètres d'altitude vers les reliefs de l'Ouest en matinée. Les vents seront du secteur ouest à nord-ouest (30/40 km/h).

28° à Tamanrasset**REGIONS SUD : Pluvieux le matin**

• Temps passagèrement nuageux sur le Nord Sahara et les Oasis avec quelques averses de pluies en matinée. Ailleurs, ciel dégagé. Les vents seront variables (20/40 km/h) avec quelques soulèvements de sable localement.

**Ghoul à Khenchela**

Le ministre des Travaux publics D' Amar Ghoul, effectuera aujourd'hui une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Khenchela, pour s'enquérir de l'état d'avancement des projets du secteur.

Lors de cette visite, le ministre procédera à l'inspection du projet du dédoublement de la RN 75 reliant la wilaya de Batna à la wilaya de Séïtif, à l'inauguration du projet de réalisation de 4 ouvrages d'art dans la commune de Babar, ainsi qu'à l'inauguration du projet du dédoublement de la RN 32 reliant Khenchela et la limite de la wilaya d'Oum El Bouaghi sur un linéaire de 13 km. Par ailleurs, le ministre procédera à l'inauguration de plusieurs autres projets inscrits dans le programme du développement de la région Sud.

L'envasement des barrages prive l'Algérie de 800 millions m³ d'eau

L'envasement des barrages prive l'Algérie de 800 millions de mètres cubes d'eau, même si un programme de lutte contre ce phénomène existe depuis des années, a indiqué hier à Alger un responsable au ministère des Ressources en eau.

« Nous constatons que sur l'ensemble des barrages, l'envasement représente 800 millions de mètres cubes », estime le directeur général des ressources hydrauliques, Rachid Taibi, en marge d'un colloque sur les ressources en eau et le développement durable, organisé par l'Ecole nationale supérieure d'hydraulique.

Parution du 113 numero de la revue ECHORTA**Le 36^e Congrès de la police arabe « à la une »**

Le dernier numéro de la revue mensuelle « Echorta », a été dédié, au 36^e Congrès des directeurs généraux de la police et de sécurité arabes, organisé par la DGSN les 09 et 10 décembre dernier à Alger.

Plusieurs thèmes ont été abordés dans ce numéro. Cependant, l'événement important repris par la revue reste incontestablement le 36^e Congrès de la police arabe, où la DGSN s'est vue décerner pour la deuxième année consécutive, le prix du Meilleur « Policier », et du meilleur film de sensibilisation arabe. Cette distinction, reflète le niveau de professionnalisme atteint par la police algérienne, et qu'elle œuvre à parfaire

d'année en année. L'allocution du directeur général de la Sûreté nationale, le général major Abdelghani Hamel, sur la sécurité arabe commune a été reprise au vu de l'importance que revêt ce thème confronté aux changements géostratégiques que connaît la région actuellement. Le patron de la DGSN avait insisté sur la pertinence de mettre en place des stratégies et des politiques aussi bien préventives que répressives pour faire face aux dangers de la cybercriminalité et du crime organisé transnational. La communication, interne et externe, trouve sa place. Il s'agit d'un thème tout à fait privilégié dans l'organisation du travail de l'institution. L'implication de la société

civile, est fortement encouragée à travers la sensibilisation et l'information au travers de compagnies régulières.

Des journées portes ouvertes organisées par la cellule de communication, des campagnes de sensibilisation sur la sécurité routière, et les programmes de prévention en faveur des jeunes, ont été mis en avant lors de cette 11^e édition, qui compte une centaine de pages et autant de photos.

Parmi les événements qui ont coïncidé avec la tenue de ce congrès, on notera la célébration de la Journée de la police arabe, et la tenue du Championnat de judo de la police arabe. La compétition sportive a été caractérisée par la

conquête d'une première place par l'équipe de l'Algérie. Il est à noter que d'autres sujets ont été traités, à l'instar des nouvelles technologies utilisées en matière de sécurité, la lutte contre l'immigration clandestine ainsi qu'une entrevue avec la journaliste Karima Abbad, lors de sa visite au siège de la revue.

Le thème global reste le cinquantenaire de l'indépendance. A cet effet, les manifestations du 11-Décembre 1961, l'hommage rendu par la DGSN au moudjahid Lamine Bechichi, ainsi que la célébration du 25^e anniversaire du décès du colonel Mohamed Iazzouren, ont été repris dans ce dernier numéro de la revue Echorta.

CE MATIN À 10 HEURES**M. Abderrahmane Benhamadi, P-DG de Condor Electronics invité du Forum de DK News**

Le P-DG de Condor Electronics, M. Abderrahmane Benhamadi est l'invité ce matin à 10 heures du Centre de presse de DK News. L'hôte du journal animera une conférence-débat sur l'introduction de la mobilité par Condor. A noter que cette dernière entreprise est spécialisée dans la fabrication des équipements collectifs, électriques et dans les technologies nouvelles.

Ce sera aussi pour le P-DG de Condor de commémorer 10 années d'activité intense d'une entreprise qui tient une place essentielle dans le secteur industriel.

DEMAIN MARDI À 10 HEURES
La solidarité nationale à l'honneur

La solidarité nationale, la pertinence de la politique en place, la contribution de la société civile et les moyens disponibles pour faire face aux situations de précarité qui se développent face à l'accumulation des besoins sociaux feront l'objet d'une table-ronde, demain à 10 heures au Centre de presse de DK News.

No Comment**FLN : EN ATTENDANT LE SUCCESEUR ...****DEMAIN À 9H30 AU FORUM DE LA DGSN****« Le rôle de la police dans la prévention de proximité »**

Le forum de la police accueillera demain, à partir de 9h30, au pavillon de la sûreté nationale (palais des expositions), le président de l'Organisation Nationale des Associations pour la sauvegarde de la Jeunesse, et des représentants d'institutions officielles, dans le cadre d'une conférence sur « le rôle de la police dans la prévention de proximité ». Pour rappel, le 1er Forum de la police a été inauguré, par le directeur général de la sûreté nationale Abdelghani Hamel, lors d'une cérémonie à l'occasion de la commémoration de la journée nationale du chahid.

« ONE WOMAN »**Des artistes du monde entier chantent les droits de la femme**

L'instance onusienne « ONU Femmes » a lancé vendredi dernier à New York « One Woman » (Une femme), une chanson réunissant 25 artistes du monde entier, à l'occasion de la Journée internationale de la femme, célébrée le 8 mars de chaque année, ont annoncé les organisateurs.

« One Woman », commente-t-on, est un cri de ralliement contre toutes les violences faites aux femmes et une célébration des actes de courage ou de détermination de femmes ordinaires qui contribuent quotidiennement au développement de leurs pays et de leurs communautés.

300 participantes au 4^e congrès de l'OFA

Près de 300 participantes sont attendues aujourd'hui à Alger, au 4^e Congrès de l'Organisation de la femme arabe (OFA), dont un nombre important de femmes arabes ne dépassant pas les 30 ans et ayant exercé trois ans au moins dans le domaine de l'entrepreneuriat dans le monde arabe.

Au programme de la rencontre, figurent 19 communications dont 5 enquêtes de terrain et 13 expériences arabes en matière d'entrepreneuriat féminin. La délégation algérienne présentera, elle, une étude expérimentale sur la capacité et la volonté de la femme à investir l'entrepreneuriat industriel en Algérie, outre deux autres expériences dans les domaines de l'industrie et des technologies nouvelles.

COMMÉMORATION DU DOUBLE ANNIVERSAIRE DU 24 FÉVRIER

Tous à Tiguentourine !

Le double anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures et de la naissance de l'UGTA a été cette année célébré à Tiguentourine, cette base-vie inconnue jusqu'à l'attaque terroriste du 16 janvier dernier. Les autorités nationales, à leur tête le chef de l'Etat, ont tenu à rendre hommage aux travailleurs de cette base-vie, assassinés par les terroristes.

Boualem Branki

En fait, c'est le Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, qui a décidé que les festivités du double anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures et de l'UGTA soient commémorées à Tiguentourine, avec le déplacement du Premier ministre et des ministres. C'est M. Sellal qui a souligné dans une déclaration que c'est le président de la République M. Abdelaziz Bouteflika, qui a décidé d'organiser ces festivités à Tiguentourine afin de «faire face au terrorisme international».

Un geste fort qui donne un aperçu de la volonté de l'Etat algérien, et de ses cadres, de répondre de la manière la plus ferme aux menaces attenant à son intégrité territoriale, ou ses ressources économiques, bien du peuple algérien.

Le déplacement du gouvernement à Tiguentourine, dans la wilaya d'Iliziz, une région réputée comme étant un des hauts lieux du tourisme saharien avec son patrimoine immatériel, reflète par ailleurs cette abnégation dans l'effort pour le développement économique et social du pays, tout en lançant des avertissements clairs à ceux qui veulent



nuire à l'unité nationale, toucher aux fondamentaux et installations économiques et industrielles du pays. D'ailleurs, la réaction de l'ANP face à l'acte belliqueux et de guerre des terroristes qui avaient attaqué la base de Tiguentourine, a été ferme, nette et claire. Une action largement saluée à l'échelle internationale par les grands Etats de ce monde et par le Chef de l'Etat, chef supérieur de l'ANP. Et, là-dessus, le Premier ministre Abdelmalek Sellal a une fois encore tracé les lignes rouges à ne pas dépasser, et en même temps rendu hommage à tous les Algériens dans «leur lutte contre le terrorisme international qui a voulu porter atteinte à l'économie nationale». «Je rends grâce à Dieu pour l'unité de notre peuple grâce à son Armée, son gouvernement et à son Etat fort qui ne prend aucune décision contre son peuple», a-t-il souligné. Mieux, il a tenu à bien mettre en évidence que

cette année, la célébration de ce double anniversaire est «une réponse aux ennemis de l'Algérie, au terrorisme barbare et aux mercenaires (...). C'est par ailleurs dans la logique des choses que le Premier ministre, sur instruction du Président de la République, se déplace dans ce lieu devenu hautement symbolique pour les Algériens, pour rendre hommage aux travailleurs du groupe Sonatarch. Et rendre un hommage particulier à Mohamed-Amine Lahmar, dont la présence d'esprit a sauvé des centaines de travailleurs.

Hélas, il a été lâchement assassiné par les terroristes qui avaient ensuite investi la base. M. Sellal, à titre posthume, l'avait décoré de la médaille de l'Ordre du mérite national sur décision du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika. Dorénavant, pour les Algériens, il y aura un avant et un après Tiguentourine. Comme pour raffermir plus les liens entre tous les enfants de ce pays, autant devant l'adversité, que devant les tâches énormes pour un développement social et économique harmonieux, en direction de tous les enfants de ce pays, sans exclusive. La protection des richesses nationales fait également partie des fondamentaux de la politique de l'Etat algérien.

LA CÉLÉBRATION À TIGUENTOURINE DU DOUBLE ANNIVERSAIRE DU 24 FÉVRIER Une décision du président de la République

Le Premier ministre, a affirmé hier que le choix du site gazier de Tiguentourine à In Amenas (Illizi) pour la célébration du double anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures et de la création de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) a été décidé par le président de la République M. Abdelaziz Bouteflika afin de «faire face au terrorisme international».

Dans une brève allocution lors de la cérémonie de célébration de ce double anniversaire, M. Sellal a précisé que sa présence aujourd'hui à Tiguentourine était un hommage à tous les Algériens dans «leur lutte contre le terrorisme international qui a voulu porter atteinte à l'économie nationale». «Je rends grâce à Dieu pour l'unité de notre peuple grâce à son Armée, son gouvernement et à son Etat fort qui ne prend aucune décision contre son peuple», a déclaré M. Sellal qui a tenu à saluer, par la même occasion, le rôle de l'ANP lors de l'attentat terroriste qui a ciblé le site gazier de Tiguentourine. Pour le Premier ministre, la célébration de ce double anniversaire est «une réponse aux ennemis de l'Algérie, au terrorisme barbare et aux mercenaires qui ont voulu impliquer l'Algérie dans d'autres affaires».

La reprise de la production du site gazier prouve, selon M. Sellal, que «l'économie algérienne est toujours debout» estimant qu'elle constituait «la meilleure réponse» au terrorisme barbare et aux ennemis de l'Algérie. M. Sellal a, à cette occasion, salué les travailleurs algériens et étrangers de Tiguentourine et exprimé la considération et la reconnaissance du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, aux travailleurs algériens pour la préservation de leur pays.

Remise en marche partielle du complexe gazier

Le Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal, a procédé hier à la remise en marche du train n°1 (unité de production) du complexe gazier de Tiguentourine à In Amenas (Illizi). La cérémonie de remise en marche de cette unité de traitement et de production de gaz s'est déroulée en présence de membres du gouvernement et du secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), M. Abdellamjid Sidi Said.

Le premier train assure 35% de la production totale du complexe gazier de Tiguentourine (1 300 km au Sud-Est d'Alger), cible d'une attaque terroriste le 16 janvier dernier.

La remise en marche du train n°2 prévue en avril

La remise en marche du train n°2 du complexe gazier de Tiguentourine, est prévue en avril. Selon les explications fournies par un responsable du complexe au Premier ministre, le train n°2 (usine de production de gaz) du complexe, qui en compte 3, «sera remis en ligne en avril prochain».

L'Etat plus que jamais résolu à combattre le terrorisme

Walid B.

La visite du Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal, au complexe gazier de Tiguentourine a été l'occasion, une fois de plus, pour le chef de l'exécutif de réaffirmer l'engagement et la détermination de l'Etat à faire face à la menace terroriste et à combattre, par tous les moyens nécessaires, ce fléau transnational. Le site de Tiguentourine qui a été la cible d'une attaque terroriste en janvier dernier, s'est vu remettre en marche de façon partielle en attendant une totale reprise de la production dans les mois à venir. En ce double anniversaire de la création de l'UGTA et de la nationalisation des hydrocarbures, célébré le 24 février de chaque année, cette remise en marche des installations du complexe revêt une symbolique particulière, celle d'une Algérie qui n'a, à aucun moment, abdiqué face au terrorisme et qui ne cédera jamais au chantage des hordes criminelles qui se sont attaquées à un important outil de production qui constitue le gagne-pain des Algériens. Hier, devant les travailleurs du site gazier, le Premier ministre a indiqué que le choix de Tiguentourine pour la célébration de ce double anniversaire a été décidé par le président de la République M. Abdelaziz Bouteflika, afin de «faire face au terrorisme international». Il a souligné que sa présence sur ce site était un hommage à tous les Algériens dans leur lutte contre le terrorisme qui a voulu porter atteinte à l'économie nationale, tout en rendant un hommage appuyé aux forces de l'ANP qui ont mis en échec l'attaque terroriste et libéré des centaines d'otages algériens et étrangers. Pour le Premier ministre, la célébration de ce double anniversaire est «une réponse aux ennemis de l'Algérie, au terrorisme barbare et aux mercenaires qui ont voulu impliquer l'Algérie dans d'autres affaires».

La reprise de la production du site gazier prouve, selon M. Sellal, que l'économie algérienne est toujours debout et que cela constituait «la meilleure réponse» au terrorisme barbare et aux ennemis de l'Algérie. Il a, en outre, salué les travailleurs Algériens et étrangers de Tiguentourine et exprimé la considération et la reconnaissance du président de la République aux travailleurs algériens pour la préservation de leur pays.

Le Premier ministre a, par la même occasion, rendu un hommage posthume au chahid du devoir Mohamed-Amine Lahmar, qui a été décoré de la médaille de l'Ordre du mérite national sur instruction du président de la République. Le complexe gazier de Tiguentourine portera désormais le nom de ce jeune originaire de Tiaret, qui s'est sacrifié pour sauver des centaines de vies humaines et qui grâce à son dévouement pour sa patrie, a pu éviter une véritable catastrophe le jour de l'attaque terroriste. Pour rappel, le chef de l'Etat avait rendu, dans son message qu'il a adressé, la veille, aux travailleurs algériens, un vibrant hommage aux services de sécurité qui ont mis fin à l'attaque terroriste contre l'installation gazière de Tiguentourine, dont l'intervention a fait, a-t-il dit, «notre admiration et celle de l'opinion internationale».

Cependant, le président de la République a averti que «nous sommes confrontés à d'autres défis», précisant que «notre sécurité est mise en danger par la situation au Mali à notre frontière sud et par les manifestations sporadiques d'un terrorisme que nous n'avons de cesse de combattre.» Relevant que ce qui s'est passé dernièrement à In Amenas est une illustration édifiante, qui a mis en lumière la cruauté des bandes terroristes, le chef de l'Etat a salué le «savoir-faire de notre armée, de nos services de sécurité, qui ont su mettre fin à cette agression contre l'une des installations les plus importantes de notre pays.» Le rôle joué par les forces spéciales de l'ANP a été salutaire et a prouvé, une fois encore, que l'Algérie qui a combattu seul le terrorisme pendant toute une décennie, n'est pas prête à céder à la menace d'où qu'elle vienne. Mieux encore, elle s'est imposée, par la force des choses, comme un acteur en matière de lutte antiterroriste et est devenue pour les grandes puissances occidentales, un partenaire incontournable sans lequel rien ne peut se décider dans la région.

COMMÉMORATION DU DOUBLE ANNIVERSAIRE DU 24 FÉVRIER

Vigilance !

Said Abjaoui

Le président de la République perçoit que la sécurité du pays peut être mise en péril par la situation d'insécurité qui règne au Mali. Mais, il n'y a pas que le Mali. L'Algérie ne peut pas être à l'abri de processus d'insécurité et d'instabilité si elle baigne dans un environnement international d'instabilité, d'insécurité, d'incertitude quant au risque de désintégration des Etats nations. Il y a également à prendre en compte les implications «insécuritaires» et des bouleversements géopolitiques induits par les «printemps arabes». Si cela n'avait pas été les objectifs de ceux qui occupaient la rue arabe, cela devait quand même évoluer en conformité avec le projet du GMO et en conformité également avec la recommandation israélienne adressée aux autorités américaines à l'effet de ne plus utiliser le concept de monde arabe mais de parler plutôt de Proche-Orient, de Moyen-Orient. Dans cette vision, le monde arabe ne devra donc plus exister en tant qu'entité arabe. Un bouleversement géopolitique ne consiste pas seulement en des changements d'orientations politiques dans la région par des changements de gouvernement ; le changement est plus pernicieux. Il aura lieu par des partitions et des arrivées des islamistes au pouvoir. Les pays arabes, autant que les pays africains, sont très vulnérables face aux menaces de partition. Des ethnies différentes, des cultures différentes, des religions différentes, l'accès au pouvoir basé sur l'appartenance ethnique ou confessionnelle et non sur la citoyenneté, sont autant des facteurs de vulnérabilité des cohésions nationales et des facteurs favorables à des guerres civiles. L'Algérie appartient à des espaces géopolitiques dans lesquels sont entamés des processus de partition. Il y a d'abord notre étranger proche, soit la région sahelo-saharienne avec l'éternel problème du Mali, soit l'éternelle menace de partition au nord de ce pays ? Le Mali à nouveau. Demain, quel autre pays ? Un vent de partition a soufflé sur les pays africains. Hier, c'était la partition accomplie au Soudan, pays à la fois africain et arabe. Le malheur du Soudan n'est pas encore fini. Quand on veut arriver aux partitions, on met l'accent sur les minorités affaiblies, les spécificités culturelles, linguistiques et la marginalisation économique. Quel pays africain n'a pas ses touaregs et même d'autres minorités ? Des pays à la fois arabes et africains ont leurs «Touareg» comme des pays arabes ou musulmans ont leurs Kurdes. Il y aura toujours quelque part ceux qui manipuleront des différences et une marginalisation pour inciter à des revendications du droit à la sécession. Ce ne sont pas des aspirations de ce genre qui feront défaut dans les pays arabes et africains. L'Irak fonctionne depuis l'invasion américaine comme étant divisé entre trois entités, à savoir les chiites, les kurdes et les sunnites. La Libye elle également suit ce chemin de la partition en trois entités. Pouvons-nous dire par exemple que l'Arabie Saoudite a échappé définitivement à un problème de partition avec les chiites saoudiens qui commencent à revendiquer la prise en compte de leur spécificité, à savoir des chiites qui n'oublient certainement pas qu'ils sont majoritaires à l'est du royaume là où sont concentrés d'importants gisements de pétrole ? Une partition à ses frontières ? La Qaïda également aux frontières de l'Algérie ? Certainement que l'Algérie a le droit de s'inquiéter sérieusement de ce qui se passe comme menaces à ses frontières. Des puissances étrangères qui considèrent que l'Algérie est la puissance régionale pensent qu'elle est la clé de la sécurité au Sahel et qu'elle est capable de coordonner la lutte contre le terrorisme, voudraient bien que l'Algérie, révise sa doctrine afin de s'autoriser à engager ses forces armées dans des opérations militaires qui visent à opérer militairement dans un pays tiers.

Le concept de sa sécurité nationale devrait-il changer pour ce qui est perçu comme devant s'adapter à des changements intervenus dans le monde et surtout à ses frontières ? Pas trop loin de nous, la France considère que depuis la chute de l'ex-URSS, l'ennemi n'est plus à ses frontières. Il est hors de ses frontières, parfois à des milliers de km. Elle privilie les projections de force ou de masse, loin du territoire français. D'où l'usage du concept de forces de réaction rapide. Seulement, la France développe ses visions stratégiques à travers le concept de sécurité collective, européanisation ou «otanisation» de la défense. Pour en revenir à l'Algérie, il est une vérité que la menace est à nos frontières. Devrail-elle se combattre au-delà de nos frontières ? Pour le moment, nos armées défendent nos frontières même si les contextes ont changé et que la menace est au-delà de nos frontières. Sa doctrine s'est appuyée sur des principes de dialogue et d'interposition et non d'imposition.

Hommage aux victimes de l'attaque terroriste de Tiguentourine

Le Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal, a rendu hier un hommage aux victimes de l'attaque terroriste ayant ciblé, en janvier dernier, le complexe gazier de Tiguentourine (Illizi).

Le chahid du devoir Mohamed-Amine Lahmar, assassiné par le groupe ter-



roriste qui a perpétré cette attaque, a été décoré, à titre posthume, de la médaille de l'Ordre du mérite national. La médaille a été remise par M. Sellal aux

parents de ce jeune qui s'est sacrifié pour sauver des centaines de vies d'Algériens et d'étrangers travaillant sur ce site gazier.

L'octroi de cette distinction a été décidé par le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika.

Un hommage a été également rendu aux expatriés étrangers, morts lors de l'attaque terroriste.

Une médaille a été remise symboliquement au responsable d'une entreprise japonaise.

La base-vie baptisée du nom de Lahmar Mohamed-Amine

La base-vie du complexe gazier de Tiguentourine à In Amenas a été baptisée hier du nom de Mohamed-Amine Lahmar, chahid du devoir, assassiné par le groupe terroriste qui a perpétré une attaque contre ce site en janvier dernier.

Le nom de ce chahid du devoir a été attribué à la base-vie du complexe gazier à l'occasion de la visite du Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal sur ce site. Auparavant, le chahid Lahmar a été décoré, à titre posthume, de la médaille de l'Ordre du mérite national sur décision du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika.



Les parents du chahid Mohamed-Amine Lahmar

Le Premier ministre : l'attaque contre Tiguentourine visait à «déstabiliser l'Etat algérien et l'économie nationale»

Le Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal a souligné hier à Illizi que le gouvernement «prendra toutes les mesures nécessaires pour insuffler une dynamique au développement des régions du Sud du pays».

Lors de sa rencontre avec les notables et les représentants de la société civile de la wilaya d'Illez, le Premier ministre a affirmé l'existence d'une volonté politique et économique pour développer ces régions rappelant les projets «déjà réalisés et ceux en cours dont a bénéficié la wilaya d'Illez».

M. Sellal a indiqué à cet effet que les problèmes «qui entraînent la mise en œuvre des projets de développement sont notamment liés au manque des moyens de réalisation» rappelant «la décision du gouvernement concernant la création d'entreprises publiques de réalisation dans les différentes wilayas du Sud».

Il a appelé à cette occasion à encourager l'emploi dans d'autres secteurs hors



hydrocarbures soulignant «l'importance de la réalisation de projets de développement dont a bénéficié la région».

Parmi eux, le Premier ministre a révélé l'existence d'un «groupuscule» qui vise à semer la division entre le Nord et le Sud du pays, affirmant que de telles tentatives étaient vaines. Il a insisté sur la nécessité d'œuvrer en faveur du développement des régions sahariennes au même rythme que celles du nord de pays.

Evoquant le récent at-

tentat terroriste contre le site gazier de Tiguentourine le Premier ministre a indiqué que cette attaque visait à «déstabiliser l'Etat algérien et l'économie nationale».

Il a salué à cet égard l'intervention des forces spéciales de l'Armée nationale populaire (ANP) dont la riposte était à la hauteur de la force des Algériens à faire face à toute agression qui cible l'Algérie. «Nous devons être fiers de la force de l'Algérie à travers la force de son armée, de ses corps de sécurité et du

peuple algérien en général», a-t-il ajouté.

M. Sellal a toutefois re-

commandé la vigilance car la région du Sahel, a-t-il dit, «connait encore des agitations». «L'Algérie jouit aujourd'hui de stabilité politique, financière et économique ce qui ne plaît pas à certains, aussi devons-nous être vigilants et nous entraider pour faire face à toute menace à la stabilité du pays», a-t-il encore soutenu.

• Après M. Sellal des in-
tervenants ont soulevé des préoccupations des populations de la région notamment en ce qui concerne l'emploi et l'insuffisance des entreprises de réalisation à même de concrétiser les programmes arrêtés au profit de la wilaya.

Les participants ont condamné l'attentat contre le site gazier de Tiguentourine exprimant leur solidarité avec l'Etat dans ses efforts dans la lutte antiterroriste et la défense de la souveraineté, de la sécurité et de la stabilité du pays.

APS

COMMÉMORATION DU DOUBLE ANNIVERSAIRE DU 24 FÉVRIER

Youcef Yousfi : La nationalisation des hydrocarbures, source de fierté de tous les Algériens

La nationalisation des hydrocarbures en 1971 est une source de fierté légitime de tous les Algériens car il s'agit d'un acte qui a couronné l'indépendance de l'Algérie, a affirmé hier à Tiguentourine, le ministre de l'Energie et des Mines, Youcef Yousfi.

S'exprimant lors de la cérémonie commémorant le double anniversaire du 24 février, M. Yousfi a souligné que le recouvrement de la souveraineté nationale sur le secteur des hydrocarbures qui a eu lieu dans

des conditions extrêmement difficiles était «une réussite historique grâce à la mobilisation des travailleurs et cadres de Sonatrach». Selon le ministre, les réalisations économiques et sociales obtenues pour l'indépendance, et notamment depuis le 24 février 1971, «témoignent des efforts gigantesques fournis par les pou-

voirs publics pour soutenir la croissance et le développement du pays par les revenus des exportations des hydrocarbures».



M. Yousfi a, en outre, affirmé que l'attaque terroriste qui a visé en janvier dernier le site gazier de Tiguentourine «n'est que l'expression directe de la volonté destructrice qui a ciblé un aspect élémentaire de la souveraineté.

Il a, à cet effet, salué la réaction des forces de l'Armée algérienne dont «l'intervention

rapide et ferme a permis de déjouer cette attaque». Le site gazier de Tiguentourine, attaqué le 16 janvier dernier par un groupe d'une trentaine de terroristes de différentes nationalités, a été retenu sur instruction du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour accueillir les festivités commémorant le 42^e anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures et le 57^e anniversaire de la création de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA).

M. ABDELHAMID ZERGUINE, P-DG DE SONATRACH INVITÉ DE LA RADIO NATIONALE

Sonatrach prévoit de tripler le budget réservé à l'exploration

La compagnie nationale des hydrocarbures, Sonatrach, prévoit de tripler le budget réservé à l'exploration en vue d'augmenter le potentiel énergétique national, a annoncé hier à Alger le P-DG du groupe, M. Abdelhamid Zerguine.

«Nous travaillons pour élargir le potentiel algérien de réserves que ce soit en ressources conventionnelles ou en ressources non conventionnelles. L'effort d'exploration doit être la pierre angulaire de notre plan de développement, c'est pourquoi, nous proposons de tripler à moyen terme le budget à ce niveau», a-t-il déclaré sur les ondes de la Radio nationale.

M. Zerguine qui s'exprimait à l'occasion du 42^e anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures, a souligné l'effort d'exploration consenti depuis quelques années et qui place l'Algérie «en tête des pays qui trouvent beaucoup de découvertes», a-t-il dit.

Cependant, a-t-il poursuivi, «ces dernières restent modestes et contribuent à 30 % de notre consommation annuelle», dira-t-il. Le P-DG de Sonatrach s'est dit «préoccupé» par cette situation, réitérant la détermination du groupe à intensifier ses efforts d'exploration et surtout pour les ressources non conventionnelles. M. Zerguine a ainsi reconnu que la production globale a connu une légère baisse depuis 2008, mais le groupe compte «redresser la situation» pour arriver en 2017 à 225 millions de TEP.

Il a relevé, en outre, l'augmentation sensible de la consommation nationale du gaz, appelant les pouvoirs publics à une «politique de rationalisation un peu plus forte». «Notre production de gaz est de 80 milliards de m³, nous exportons 60 milliards de m³. Nos

exportations de gaz sont en train de diminuer, c'est une réalité, car nous privilégions toujours la consommation nationale, mais nous considérons que la consommation nationale n'est pas rationalisée», a-t-il regretté.

Les capacités nationales de raffinage seront augmentées pour faire face à la hausse «vertigineuse» de la demande nationale en produits pétroliers avec la réalisation de nouvelles raffineries.

«Nous avons décidé d'augmenter notre capacité de raffinage qui était de 22 millions de tonnes. La réhabilitation de la raffinerie d'Arzew devrait la ramener à 27 millions de tonnes», a-t-il indiqué, annonçant la réalisation de 4 nouvelles raffineries de 5 millions de tonnes chacune et qui devront entrer en production à partir de 2016 et 2017.

Une autre raffinerie de 10 millions de tonnes est en projection, a encore ajouté le premier responsable de Sonatrach qui a annoncé également la réalisation d'un port en offshore. Selon M. Zerguine, l'Algérie importe, actuellement, plus de 3 millions de tonnes de gasoil pour le marché national.

20 milliards de dollars pour développer l'industrie pétrochimique

Dans le cadre du développement de la base nationale de l'industrie pétrochimique, «plus de 20 milliards de dollars de projets intégrés» sont inscrits à horizon 2016, a-t-il poursuivi. Par ailleurs, les premières livraisons d'urée sur le marché national produites par Sonatrach en association avec le groupe Orascom, sont mises sur le marché national. «Nous avons mis sur le marché 48

000 tonnes d'urée à des prix défiant toute concurrence. Nous les offrons à nos paysans à 30 000 dinars la tonne contre plus de 50 000 dinars la tonne sur le marché», a-t-il fait savoir.

Une nouvelle procédure pour lutter contre la corruption

Concernant l'amélioration de la sécurité des sites suite à l'attentat terroriste qui a visé le complexe gazier de Tiguentourine en janvier dernier, le premier responsable de Sonatrach a annoncé un renforcement des mesures de sécurité des installations pétrolières et gazières du groupe. La nouvelle proposition avancée par le groupe consiste à avoir «du personnel armé pour surveiller les sites reculés», a précisé M. Zerguine. Abordant les scandales récemment relevés par la presse et qui touchent la gestion de Sonatrach, M. Zerguine, tout en qualifiant ces actes d'«agissements individuels», a fait état d'une nouvelle procédure pour lutter davantage contre ce fléau.

Outre cette nouvelle procédure, dite la R18, la fonction audit a été aussi confortée au sein du groupe, en la rendant indépendante des organigrammes usuels de Sonatrach, a précisé le P-DG. Par ailleurs, M. Zerguine a annoncé la reprise partielle de la production du complexe gazier de Tiguentourine, à l'arrêt depuis l'attaque terroriste qui l'avait visé en janvier dernier.

«C'est une reprise partielle de la production du complexe puisque nous avons mis depuis deux jours le train n° 1 en marche, donc nous bénéficierons d'une production de 3 milliards de m³ par an», a-t-il indiqué.

CINQUANTENAIRE Exposition sur les réalisations du secteur des hydrocarbures

Une exposition retracant 50 années de réalisations et de développement du secteur des hydrocarbures en Algérie a ouvert ses portes hier au Palais des expositions (Pins maritimes) à Alger, à l'initiative du groupe pétrolier Sonatrach.

Inscrite dans le cadre des festivités célébrant le Cinquantenaire de l'indépendance nationale, cette manifestation, ouverte au grand public, met en lumière particulièrement, le parcours des sociétés pétrolières nationales dès l'indépendance à travers des présentations et projections consacrées à ce secteur clé de l'économie nationale. Le thème retenu pour cette manifestation qui s'élèvera sur dix jours est «Mémoire et réalisations du secteur des hydrocarbures en Algérie». Présent à la cérémonie d'inauguration coïncidant avec le 42^e anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures, le secrétaire général du ministère de l'Energie et des mines, M. Sid Ahmed Messili, s'est entretenu avec plusieurs patrons d'entreprises, des filiales de Sonatrach pour la plupart. M. Messili a mis l'accent sur l'importance de la nouvelle loi sur les hydrocarbures, qui entrera prochainement en vigueur et qui représente, souligne-t-il, une opportunité pour les entreprises nationales pour lancer leurs activités.

L'exposition met en relief les acquis et projets développés par les entreprises publiques relevant du secteur de l'énergie, notamment dans le domaine des services pétroliers, l'ingénierie des infrastructures énergétiques, la pétrochimie, la distribution et commercialisation des produits pétroliers.

Le secrétaire général du ministère, qui a visité plusieurs stands d'entreprises participantes, a affirmé que les entreprises du secteur devraient mieux prendre en charge la ressource humaine, affirmant que Sonatrach allait se doter de centres de formation dédiés à différentes filières de l'industrie pétrolières.

«Sonatrach compte développer des centres de formation dans le Sud du pays pour couvrir les besoins en termes de ressources humaines. Cela permettra de former des techniciens tout en contribuant à créer de l'emploi, surtout dans le Sud», dira M. Messili.

Il a assuré aussi que les activités de la Société nationale de génie civil et bâtiment (GCB), filiale de Sonatrach, connaîtront un nouvel élan dès l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les hydrocarbures.

Présente à l'exposition, (GCB) réalise plusieurs projets routiers, des plates-formes de forage pour les sociétés pétrolières ainsi que les (42) stations-services de l'autoroute Est-Ouest, dont elle a livré déjà neuf stations.

L'entreprise Naftal, qui prend en charge la gestion de ces stations-services, va réceptionner la totalité de ces équipements «avant la fin de cette année», selon son P-DG M. Said Akretch, interrogé par la presse en marge de l'inauguration. L'exposition «mémoire et réalisations» du secteur des hydrocarbures en Algérie constitue également une opportunité pour les entreprises et organismes du secteur de se rapprocher davantage du grand public et de faire connaître leurs activités auprès des professionnels, souligne-t-on au premier jour de cet événement.

Les visiteurs, notamment les enfants et jeunes, pourront profiter d'un espace d'animation culturelle où des concours de culture générale sont prévus en marge de l'événement.

APS

JEUNESSE

M. Mellah appelle à un véritable partenariat entre le secteur de la jeunesse et le mouvement associatif

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Jeunesse et des Sports, chargé de la jeunesse, M. Belkacem Mellah, a appelé hier depuis El-Bayadh à un véritable partenariat entre le secteur et le mouvement associatif.

Lors d'une rencontre avec les représentants du mouvement associatif local, M. Mellah a mis l'accent sur l'importance de la contribution du mouvement associatif à la concrétisation de ce partenariat avec le secteur de la jeunesse et des sports, basé sur les échanges de programmes et la conjugaison des efforts dans un cadre organisé, dans l'intérêt général de la jeunesse.

Cette approche implique, a-t-il dit, l'intensification des

efforts et la coordination des actions du mouvement associatif avec les instances locales, exécutives et élues «pour assurer de manière efficace et efficace la contribution».

Le secrétaire d'Etat chargé de la Jeunesse



a, lors de cette deuxième et dernière journée de sa visite

jeunesse», arrêtés conjointement avec le secteur. M. Mel-

lah s'est enquis, en outre, de l'état d'avancement des travaux du complexe sportif de la commune de Bougrib, qui sont actuellement à plus de 80% de leur réalisation. Cette structure viendra s'ajouter à d'autres projets du secteur à réceptionner à la veille de la double célébration de la Fête de l'indépendance et de la jeunesse.

Le complexe sportif sera doté d'une pelouse en gazon synthétique et d'un parcours d'athlétisme, selon sa fiche technique. Le secrétaire d'Etat chargé de la Jeunesse a achevé sa visite de travail dans la wilaya par l'inspection, à Bougrib, d'une auberge de jeunes de 60 lits, réalisée dans le cadre du programme sectoriel de développement (PSD) pour un coût de 30 millions de dinars.

«MANAMA, CAPITALE DU TOURISME ARABE 2013»

M. Hadj Saïd représente l'Algérie

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre du Tourisme et de l'Artisanat, chargé du Tourisme, M. Mohamed Amine Hadj Saïd, effectue du 24 au 27 février une visite au royaume de Bahreïn où il prendra part à la cérémonie d'ouverture de la manifestation «Manama, capitale du tourisme arabe 2013», a

indiqué un communiqué du ministère.

La cérémonie d'ouverture verra le lancement de la Journée du tourisme arabe, qui coïncide avec la date anniversaire de la naissance du célèbre voyageur arabe Ibn Battûta, a précisé la même source. La participation algé-

rienne à cette manifestation permettra de faire connaître les atouts touristiques singuliers que recèle le pays.

La manifestation sera l'occasion pour M. Hadj Saïd de rencontrer des ministres et de hauts responsables arabes du secteur du tourisme. La cérémonie d'ouverture de la mani-

festation «Manama, capitale du tourisme arabe 2013» se déroulera en présence des ministres arabes du Tourism.

Des représentants de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) et de l'Organisation arabe du tourisme (OAT) seront également présents.

LE 4^E CONGRÈS DE L'ORGANISATION DE LA FEMME ARABE S'OUVRE AUJOURD'HUI À ALGER

L'Algérie, le meilleur exemple de l'émanicipation de la femme

Kamel Cherif

Un grand rassemblement de femmes arabes aura lieu à Alger à partir d'aujourd'hui et s'étalera sur trois jours à l'occasion du 4^e Congrès de l'Organisation de la femme arabe (OFA). Ce congrès verra la participation de dames Premiers ministres ou leurs représentants et planchera sur la place de la femme arabe dans l'entrepreneuriat et le monde des affaires. Alger est la mieux placée pour accueillir ce congrès compte tenu de la place de choix qu'il occupe la femme en Algérie. Le pays est cité en exemple à la faveur des derniers amendements de la loi sur les élections. L'Algérie demeure le seul pays arabe et africain qui exige aux partis politiques de disposer de 30% de femmes au moins dans les assemblées élues. Cette disposition a permis à la femme en Algérie d'investir les assemblées élues. Désormais, la représentativité de la femme dans les Assemblées populaires communales et de wilaya ainsi qu'au sein

du Parlement est hautement significative. La femme a ainsi pu se frayer un chemin dans un monde généralement réservé aux hommes puisque le nombre de députés femmes à l'APN est de 143 sur un total de 462 députés. L'Algérie qui a de tout temps prôné l'égalité des genres, a encouragé la femme à s'affirmer dans divers domaines. En ce sens, la femme est aujourd'hui présente dans tous les secteurs y compris en politique. Des partis politiques sont dirigés par des femmes et l'Algérie reste le seul pays arabe ayant enregistré la présence d'une candidate pour les élections présidentielles de 2004 et 2009. Plusieurs postes importants sont occupés par des femmes, lesquelles sont ministres, walies et maires. La gent féminine est également présente dans le secteur économique puisqu'on retrouve plusieurs femmes à la tête d'entreprises. Même le sport n'est pas en reste dans la mesure où le pays accorde autant d'importance à la pratique sportive féminine. La première médaillée olympique dans l'histoire du sport algérien a été une

femme, Hassiba Boulmerka qui avait décroché la médaille d'or aux JO de Barcelone en 1992. C'est dire la place de choix dont jouit la femme dans la société algérienne.

La place qu'occupe la femme en Algérie est loin d'être fortuite dans la mesure où les moudjahidates avaient contribué de manière très active à la libération de l'Algérie durant la Révolution. Les Hassiba Ben Bouali, Djamilia Bouhired, Ourida Meddad et tant d'autres avaient déjà balisé le chemin pour la femme algérienne, laquelle continue de participer et d'apporter sa pierre à l'édifice d'une Algérie moderne et prospère. Même au temps de la décennie noire, les associations de femmes ont été les plus actives pour dénoncer et faire face, avec courage, opiniâtreté bravoure et détermination, au terrorisme barbare et sanguinaire. A cet effet, l'Algérie qui accueille le Congrès de l'Organisation de la femme arabe reste le meilleur exemple en matière d'émanicipation de la femme au sein de la société.

K. C.

INDUSTRIE-AUTOMOBILE

Orsim de Oued Rhiou approvisionnera «Renault Algérie» en boulonnerie et visserie

La Société des industries mécaniques et accessoires (Orsim) de Oued Rhiou sera chargée de l'approvisionnement de Renault Algérie en boulonnerie et visserie dans le cadre de la sous-traitance, a indiqué hier le président directeur général de cette entreprise, Amar Benhamadi.

La société Orsim est membre de la commission de sous-traitance de Renault Algérie pour l'alimenter en boulonnerie et visserie, a déclaré M. Benhamadi devant les

travailleurs de cette entreprise à l'occasion de la célébration du double anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures et de la création de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), en présence des autorités de la wilaya.

Ce responsable a qualifié de «lourde responsabilité le privilège d'approvisionner le nouveau projet» de Renault Algérie de Oued Tlelat de toute la boulonnerie et la visserie qui composent la Renault Symbol.

«Nous n'avons pas droit à l'erreur en terme de qualité et de délais», a-t-il déclaré à ce propos. Par ailleurs, la société Orsim a signé avec des sociétés nationales des contrats d'approvisionnement jusqu'à l'horizon 2016, a indiqué M. Benhamadi. La Société des industries mécaniques et accessoires de Oued Rhiou fabrique et commercialise de la boulonnerie et la visserie (boulons, écrous et rondelles entre autres).

JUSTICE

Sétif : les robes noires pour des «centres de médiation et d'arbitrage» pour régler les différends commerciaux

Les participants à un colloque régional sur le rôle des avocats dans la protection des intérêts des investisseurs et des hommes d'affaires se sont prononcés, samedi dernier à Sétif, pour la création de «centres de médiation et d'arbitrage» pour le règlement des différends commerciaux.

Le bâtonnier de la région de Sétif, Me Ahmed Saïd a précisé dans son intervention, que le nouveau code des procédures civile et administrative propose des alternatives pour dénouer les différends commerciaux par le biais de la conciliation, de la médiation et de l'arbitrage. Me Saïd a souligné que la densité des activités commerciales à travers les régions du pays et l'émergence de pôles économiques rendent «urgente» la création descendante de médiation et d'arbitrage.

Estimant que la culture de l'arbitrage demeure absente au sein de notre société, il a préconisé l'importance d'œuvrer en vue d'adopter la médiation comme «moyen pour encourager l'investissement et appuyer le développement en réduisant les risques encourus par les investisseurs». Pour lui, nombre de commerçants, d'investisseurs et d'industriels, se trouvant dans des situations conflictuelles compliquées, auraient «beaucoup à gagner en s'entourant du conseil d'un avocat lors des signatures de marchés ou de transactions». La rencontre a également constitué une occasion pour les avocats des régions de Sétif, de M'sila et de Bordj Bou-Arréridj, représentant le bâtonnat de la région de Sétif, d'évoquer «l'importance de la spécialisation» et le professionnalisme dans tous les domaines juridiques particulièrement ceux des finances et des impôts, afin, selon eux, de «fournir des services juridiques de qualité dans l'intérêt des investisseurs, des hommes d'affaires et, partant, de l'économie». Les participants ont été unanimes à affirmer que l'évolution en matière de législation, au plan national comme au plan international, impose aux avocats la spécialisation et la maîtrise des procédures juridiques.

La rencontre, organisée à l'initiative du bâtonnat de la région de Sétif, et dont les travaux ont été ouverts par les autorités locales, visait à mettre en exergue l'importance des conseils juridiques que les cabinets d'avocats peuvent prodiguer aux investisseurs et aux opérateurs économiques.

TÉLÉCOMS - MODERNISATION

Couverture totale du territoire national en fibres optiques en 2015

Le ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication (Ptic), M. Moussa Benhamadi a annoncé, samedi à Tiaret, qu'une couverture totale du territoire national en fibres optiques sera assurée à l'horizon 2015.

Le programme de réalisation des fibres optiques sera renforcé financièrement par le gouvernement pour généraliser ce réseau à travers toutes les communes et raccorder les agglomérations dont le nombre d'habitants dépasse les 9 000 âmes, a souligné M. Benhamadi dans un point de presse animé en marge de sa visite dans la wilaya.

Il a ajouté que ministère renforcera le réseau national de fibres optiques par une opération d'extension, d'amélioration et de sécurisation en vue d'offrir des prestations de qualité.

Le ministre a également indiqué que la wilaya de Tiaret accuse un grand déficit en matière de raccordement au réseau de fibres optiques qui couvre uniquement 17 communes sur un total de 42, relevant qu'un peu plus de 1 000 habitants seulement dans chaque agglomération sont raccordés au réseau de fibres optiques, ce qui représente un grand déficit.

M. Benhamadi a annoncé en outre que six communes seront raccordées au réseau de fibres optiques cette année sur les 25 programmées alors que la wilaya bénéficiera de 7 000 nouvelles lignes avant la fin du mois de mars au titre du service Msan. Il a encore assuré que son département œuvrera à rattraper le retard relevé dans le secteur des télécommunications dans la wilaya de Tiaret.

Le ministre a jugé que le nombre



d'abonnements au téléphone fixe estimé à 39 890 très insuffisant eu égard au nombre de la population de la wilaya appelant les responsables de l'unité Algérie Télécom à déployer davantage d'efforts pour accroître ce nombre.

Pour ce qui est du service «Cyber-Rif», il a annoncé qu'il sera procédé à la mise en application et la généralisation de ce service, lancé auparavant comme opération pilote.

A ce sujet, M. Benhamadi a ajouté que ce nouveau service représenté par un bus équipé d'Internet et relié par satellite sera lancé en accord avec les walises à travers un montage financier entre le ministère et la wilaya. Par ailleurs, le ministère de Ptic œuvrera à généraliser Internet au sein des cités universitaires de la

wilaya de Tiaret qui dispose actuellement de six résidences desservies par ce service. Une opération de raccordement à ce réseau d'une septième résidence est programmée dans les prochains mois, a ajouté M. Benhamadi avant de signaler que des bureaux postaux seront ouverts dans les cités universitaires de la wilaya et d'autres régions du pays.

Le ministre des Ptic a visité le siège de l'office des établissements de jeunes Odej où il a appelé à vulgariser les radios virtuelles, ayant d'inspecter des agences commerciales des opérateurs de téléphonie mobile «Mobilis», «Djezzy» et «Nedjma», le complexe téléphonique sur le chemin Ain Kasma de Tiaret et l'agence commerciale de «Algérie Télécom» à Frenda.

Travaux de réalisation de la 2^e tranche du dédoublement de la route nationale Béchar-Béni-Ounif

La deuxième tranche des travaux de dédoublement de la RN6 sur un linéaire de 50 km reliant Béchar à la daira frontalière de Béni-Ounif a été lancée dernièrement, a-t-on appris hier auprès de la Direction locale des travaux publics (DTP).

Inscrit dans le cadre des programmes de modernisation et visant l'amélioration de la fluidité du trafic sur cet important axe routier reliant le sud-ouest au nord algérien, ce projet est doté d'une enveloppe de plus de 5 milliards de DA.



TRANSPORT

Le dossier relatif à l'élévation de l'Enatt de Batna au rang d'Ecole nationale supérieure est à l'étude

Le ministre des Transports, M. Amar Tou, a affirmé samedi que le dossier relatif à l'élévation de l'Ecole nationale d'application des techniques de transport terrestre (Enatt) de Batna au rang d'Ecole nationale supérieure de transport terrestre est «à l'étude».

Ce dossier est en cours d'étude «conjointement par les services du ministère des Transports et ceux du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique», a précisé le ministre. Ce changement de statut ouvrira à cette école «unique en Algérie et en Afrique» de «nouvelles perspectives et consolidera sa position d'établissement à vocation continentale ou plusieurs étudiants de différentes nationalités africaines sont formés», a indiqué M. Tou qui effectue une visite de travail dans la wilaya

de Batna. Au siège de l'Enatt, M. Tou a inauguré le nouveau bloc d'hébergement des étudiants, soulignant à cette occasion que cet établissement forme actuellement 100 examinateurs en attendant de recevoir une autre promotion de 93 examinateurs qui viendront, à terme, renforcer les effectifs de 300 examinateurs actuellement en exercice à travers le pays. Au cours d'un point de presse, le ministre, par ailleurs,

affirmé que les avions qui seront acquis par la compagnie nationale Air Algérie «après l'aval du conseil national des participations de l'Etat pour un crédit à taux étudié» serviront à «densifier» les vols de nombreux aéroports du pays, «y compris ceux sans activités, actuellement, comme à Laghouat, Tiaret et Mascara». M. Tou a également relevé que l'entrée en activité «dès hier dimanche» de la compa-

gnie aérienne Tassili Airlines sur le réseau régulier domestique «contribuera, notamment, à la desserte des villes lointaines du Sud du pays».

Concernant le projet du tramway de Batna, le ministre a indiqué que l'étude a «été entamée», avant de faire part de son souhait de voir cette étude s'achever dans de proches délais pour passer à la phase de réalisation.

M. Tou a rappelé que Batna figure parmi six wilayas des Hauts-Plateaux ayant bénéficié de projets de tramways. Il a précisé à ce propos que les plus des sous-missions pour le projet du tramway de Sidi Bel-Abbès ont été ouvertes tandis que ceux des projets de Ouargla et de Mostaganem le seront, respectivement, le 13 mars et le 25 mars prochain. «Il reste maintenant le lancement des appels d'offres pour les

INFLATION

Indice-prix: hausse de 1,2% en janvier, en raison des hausses des tarifs de transports

L'indice des prix à la consommation a connu une hausse de 1,2% en janvier 2013 par rapport à décembre dernier (0,4%), en raison d'une hausse de près de 3% des services due aux augmentations des tarifs de transports, a appris hier l'APS auprès de l'ONS. Les réajustements tarifaires décidés par le ministère des Transports, à partir de janvier 2013, concernant le transport collectif urbain de voyageurs et du transport par taxi ont provoqué une hausse de 2,94% de prix des services, précise l'Office national des statistiques (ONS). Cette évolution de l'indice général des prix à la consommation est due aussi à une hausse de 1,2% en janvier dernier des biens alimentaires par rapport à décembre qui s'est caractérisé par une augmentation de 0,7%.

Les produits agricoles frais continuent à tirer à la hausse l'indice

Les produits agricoles frais ont connu un relèvement des prix de 2,1%. En dehors des prix de la volaille et des légumes qui ont affiché des baisses respectives de 5% et de 3,7%, les autres produits ont contribué à ce résultat, notamment les poissons frais (9,02%), les fruits frais (7,95%), les viandes de mouton (4,91%) et de bœuf (4,99%) ainsi que les œufs (5,63%). Les produits alimentaires industriels ont enregistré une hausse relativement modérée en janvier 2013 de 0,3%. Des augmentations ont été observées, notamment pour les huiles et graisses (1%). Corrigé des variations saisonnières, l'indice des prix à la consommation a enregistré une hausse de près de 0,8% en janvier dernier par rapport à décembre 2012. Cette évolution des prix à la consommation a provoqué une hausse du rythme d'inflation annuel (janvier 2012-janvier 2013) à 8,9%, précise la même source.

En glissement annuel, la hausse est plus significative

En glissement annuel (janvier 2012 à janvier 2013), l'indice des prix à la consommation a connu une hausse plus «significative» de 7,8%. Cette variation s'explique par une hausse des biens alimentaires (10,47%), soit 18,11% pour les produits agricoles frais et 3,82% pour les produits alimentaires industriels. Les biens manufacturés ont évolué de 4,33% en janvier 2013 par rapport au même mois en 2012 et les services ont enregistré une augmentation de 8,12%. En janvier dernier, les produits alimentaires ont tous augmenté avec des pics pour certains produits, notamment les légumes frais (25,27%), viande de mouton (19,98%), de poulet (18,59%), viande de bœuf (15,30%), poissons frais (19,14%), fruits frais (11,41%) et œufs (3,65%). Les produits alimentaires industriels ont aussi marqué une hausse de 3,82% en raison essentiellement de l'augmentation des prix des huiles et graisses (3,64%) et des boissons non alcoolisées (8,2%). Les prix des produits manufacturés ont également enregistré une augmentation de 4,33% et enfin les services avec 8,12%. Le taux d'inflation en Algérie a presque doublé en 2012 s'élargissant à 8,9% contre 4,5% en 2011. Selon les prévisions de la Banque d'Algérie, l'inflation devrait baisser en 2013 en raison de la non reconduction des augmentations salariales.

TUNISIE Consensus sur l'élargissement de la coalition au pouvoir



Les consultations entre les différentes forces politiques en Tunisie ont débuté samedi pour parvenir à un consensus sur la formation d'un gouvernement de coalition élargi à davantage de partis, au lendemain de la désignation de Ali Larayedh pour assumer cette mission.

Le président tunisien, Moncef Marzouki avait accepté vendredi de charger l'ex-ministre de l'Intérieur Ali Larayedh de former un nouveau gouvernement, sur proposition du mouvement Ennahda qui détient la majorité des sièges au parlement.

M. Larayedh a fait part de son «intention» de former un gouvernement élargi à davantage de partis politiques, «le gouvernement de tous les Tunisiens», soulignant que des consultations politiques seront engagées à cet effet.

Il a, dans ce sens, formé «le vœu» que le futur gouvernement bénéficierait du soutien de toutes les institutions constitutionnelles, des partis politiques, des organisations, des différentes franges sociales et de l'élite nationale.

La Tunisie vit actuellement une vive tension politique après l'échec des concertations entre les différentes formations politiques dans le but de parvenir à un consensus autour d'un remaniement ministériel, et après l'échec des concertations pour la formation d'un gouvernement technocratique proposé par Hamadi Jebali comme «un compromis» pour sortir de la crise, accentuée par l'assassinat l'opposant Chokri Belaïd.

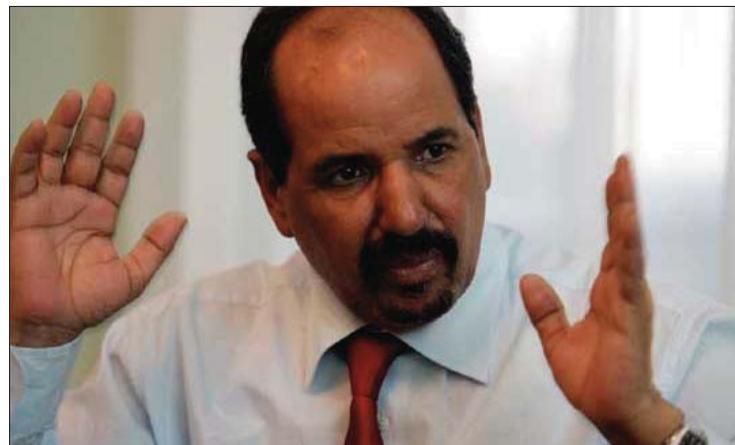
En vertu de la loi sur l'organisation des pouvoirs publics, le président de la République charge, après consultations, le candidat du parti qui dispose de la majorité parlementaire de former un nouveau gouvernement et le chef du gouvernement aura quinze jours à partir de la date de sa nomination pour former son équipe avant de la soumettre au président de la République et devant obtenir la confiance de l'Assemblée nationale constituante.

Pour affirmer la volonté du mouvement Ennahda au pou-

SAHARA-OCCIDENTAL - MAROC

Affaire Gdeim Izik : M. Mohamed Abdelaziz interpelle le haut-commissaire de l'ONU sur les motivations politiques des peines

Le président de la République arabe sahraouie démocratique et secrétaire général du Front Polisario, M. Mohamed Abdelaziz a interpelé le haut-commissaire des Nations unies pour les droits de l'homme sur les «motivations politiques» des peines prononcées dans l'affaire des 24 militants sahraouis l'appelant à intervenir rapidement pour faire annuler ces sentences «arbitraires».



M. Mohamed Abdelaziz a demandé à Mme Navy Pillay d'intervenir au plus tôt «pour amener le gouvernement marocain à annuler ces sentences injustes motivées par des considérations politiques prononcées le 17 février contre des militants de droits de l'homme sahraouis par un tribunal militaire marocain», rapporte samedi l'agence de presse sahraouie (SPS).

SPS qui cite une lettre du président Abdelaziz met en avant les «motivations politiques» et les jugements «arbitraires» rendus par le tribunal militaire marocain contre un groupe de militants des droits de l'homme sahraouis sur fond de leur participation au camp de protestation pacifique.

«Ces sentences renvoient aux procès factices organisés sous le régime raciste de l'apartheid en Afrique du Sud et constituent un dernier épisode dans la série des violations gravissimes des droits de l'homme perpétrées par les autorités marocaines depuis le début de l'occupation marocaine illégale du Sahara occidental le 31 octobre 1975», souligne la missive du président sahraoui.

Le président sahraoui a souligné l'impératif de mettre en place un mécanisme «efficace» de contrôle des droits de l'homme dans le cadre de la mission des Nations unies pour l'organisation du référendum au Sahara occidental (Minurso)

la seule mission de maintien de la paix dont le mandat ne prévoit pas, de manière injustifiée, un mécanisme de contrôle et de protection des droits de l'homme.

Pour M. Abdelaziz ce procès représente une autre provocation, de la force coloniale, de nature à exacerber les tensions et qui ne favorisent pas la création d'un climat favorable aux négociations directes initiées par les Nations unies entre les deux parties en conflit, le front Polisario et le Maroc, en vue d'un règlement pacifique et durable qui garantisse le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

Il est revenu sur les circonstances d'arrestation des 24 militants sahraouis suite au démantèlement violent du camp de Gdeim Izik (est de la ville d'El Ayoune occupée) le 8 novembre 2010 par les forces marocaines.

L'objectif principal des civils sahraouis était de protester pacifiquement contre leurs conditions socio-économiques et politiques qu'ils vivent depuis plus de 30 ans sous une occupation illégale de leur territoire par le Maroc, a-t-il indiqué.

Le responsable sahraoui a rappelé que les prisonniers détenus depuis plus de deux années ont subi un traitement inhumain de la part des autorités d'occupation marocaines.

L'ONG "Sandblast" condamne le procès des 24 prisonniers politiques sahraouis par un tribunal militaire marocain

L'ONG britannique militant en faveur des droits de l'homme, Sandblast, a condamné fermement le procès des 24 prisonniers sahraouis par un tribunal militaire marocain, demandant aux autorités marocaines leur libération.

Sandblast a qualifié ce procès d'arbitraire soulignant qu'il constitue une violation flagrante des principes fondamentaux des droits de l'homme.

Cette ONG a considéré que le procès de civils devant un tri-

bunal militaire n'a pas respecté les normes internationales reconnues pour la tenue d'un procès équitable.

Le Maroc a condamné les prisonniers politiques sahraouis par un tribunal militaire qui ne respecte pas les normes internationales pour un procès équitable,

souligne l'organisation.

De plus, la détention de civils impliqués dans la protestation

pacifique de Gdeim Izik n'a pas respecté le droit international «car aucune enquête indépendante sur les événements de Gdeim Izik n'a été réalisée deux ans après les événements», souligne l'organisation.

«En raison des nombreuses irrégularités relevées lors de ce procès, nous condamnons l'issue de ce procès illégal et demandons la libération immédiate des prisonniers politiques et la restauration de leur dignité», a conclu Sandblast.

N A T I O N S U N I E S

Les situations au Mali et en Corée du Nord au centre du débat au Conseil des droits de l'homme



Les débats de la principale réunion annuelle du Conseil auront lieu du 25 février au 22 mars, et devraient donner lieu à l'adoption -- en majorité par consensus -- d'une multitude de résolutions lors des deux derniers jours de la session.

"Un des éléments importants est la décision de créer une commission d'enquête sur les violations en Corée du Nord", a expliqué la directrice de l'ONG Human Rights Watch à Genève, Juliette de Rivero.

Alors que plusieurs voix s'élèvent pour dénoncer les violations des droits de l'homme au Mali, les ONG s'attendent à l'adoption d'une résolution sur ce sujet.

La représentante de la Fédération internationale des Ligues des droits de

Les situations au Mali et en Corée du Nord seront au centre des discussions lors de la 22e session du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU qui débute lundi à Genève et à laquelle prendront part une centaine de ministres et autres hauts dignitaires.

l'homme (FIDH) auprès des Nations unies à Genève, Julie Gromellon, souhaite que la résolution permette la création d'un système de surveillance, afin d'éviter les "représailles" après le

départ des troupes françaises dans le pays. Une autre priorité du Conseil sera la situation au Sri Lanka, selon les ONG qui demandent une résolution permettant la mise sur pied d'une enquête internationale sur les violations des droits de l'homme dans le pays.

Le Conseil des droits de l'homme prendra par ailleurs officiellement connaissance du dernier rapport de la commission d'enquête internationale sur la Syrie, un document publié le 18 février et accusant les deux principaux protagonistes de crimes de guerre.

Les pays débattront aussi du rapport d'experts indépendants publié le 31 janvier demandant l'arrêt immédiat des colonisations dans les territoires palestiniens occupés et le retrait progressif de tous les colons.

Paris met en garde contre des risques d'attentat ou d'enlèvement au Bénin

La France a mis en garde samedi contre des risques d'attentat ou d'enlèvement au Bénin, et demandé à ses ressortissants d'observer une "vigilance accrue" dans ce pays.

L'engagement de la France au Mali ainsi que celui des pays membres de la Cédéo (Communauté des Etats d'Afrique de l'Ouest) dont fait partie le Bénin, "est susceptible d'avoir des répercussions sur la sécurité des Français résidents ou de passage" dans ce pays, selon le site de conseils aux voyageurs du ministère français des Affaires étrangères.

"Bien que les autorités béninoises se soient engagées à exercer une surveillance particulière sur les lieux exposés, le risque d'enlèvement ou d'attentat existe au Bénin", ajoute-t-il, en déconseillant formellement de se rendre dans la zone nord-est du pays, frontalière avec le Nigeria.

"Il est demandé à tous nos ressortissants d'observer une vigilance accrue et d'adopter une posture de prudence en

toutes circonstances", selon le site du ministère.

Une famille de sept Français, trois adultes et quatre enfants, a été enlevée mardi dernier dans l'extrême nord du Cameroun et serait désormais détenue dans deux groupes au Nigeria.

Il s'agit du premier enlèvement de Français depuis le début de la guerre lancée par la France le 11 janvier au Mali pour déloger des groupes islamistes armés qui occupaient le nord du pays sahélien.

Environ 3.360 soldats de la Cédéo sont également déployés au Mali, dans le cadre de la Misma (force ouest-africaine) autorisée par le Conseil de sécurité de l'ONU pour sécuriser le territoire et appuyer l'armée malienne. Le Bénin doit participer à la Misma à hauteur de quelque 650 hommes. Quinze Français sont actuellement détenus en otages en Afrique.

SOLDATS TCHADIENS TUÉS DANS LE NORD DU MALIEN: «Profonde affliction» du Mali

Le président intérimaire malien Dioncounda Traoré a exprimé la "profonde affliction" et la "grande tristesse" du Mali à son homologue tchadien Idriss Deby Itno après la mort de 13 soldats tchadiens engagés dans le nord du malien contre des terroristes, selon un message rendu public samedi.

"C'est avec une profonde affliction et une grande tristesse que le peuple malien et moi-même avons appris la tragique perte de treize soldats tchadiens, tombés le vendredi 22 février 2013 sur le champ d'honneur lors d'un violent accrochage avec des terroristes et des narcotrafiquants dans le secteur de Tessalit, région de Kidal (nord-est)",

affirme M. Traoré dans ce message diffusé samedi soir par la télévision publique malienne ORTM.

En cette douloureuse circonstance", et au nom de tout le Mali, il adresse sa "profonde compassion" et ses "condoléances les plus émues" au président Itno "ainsi qu'au peuple ami du Tchadurement éprouvé".

Vendredi soir, l'état-major de l'armée tchadienne avait annoncé avoir tué 65 terroristes, mais avoir aussi enregistré 13 morts et cinq blessés dans ses rangs



dans la zone du massif des Ifoghas, dans la région de Kidal.

Près de 1.800 soldats tchadiens, le plus important contingent africain au Mali, sont actuellement déployés au Mali. Au total, c'est environ 2.000 soldats que le gouvernement tchadien a promis. Ils ne font pas partie de la Mission internationale de soutien au Mali (Misma), comprenant des contingents de pays ivoiriens, mais ils agissent en coordination avec la Misma.

GUINÉE

Création d'une commission technique au sein de la Céni

Le président de la Commission électorale nationale indépendante (Céni) de la Guinée, Bakary Fofana, a annoncé samedi lors d'une rencontre avec les partis politiques, mais boycottée par l'opposition, que son institution mettra tout en oeuvre pour tenir les élections législatives le 12 mai prochain.

Le président de la Céni a aussi annoncé la création d'une commission technique d'information au sein de sa structure. "Pour des soucis de transparence dans la collaboration avec les partis politiques".

Deux experts en biométrie seront également recrutés par la Céni, pour veiller sur la révision des listes électorales, opération qui doit débuter la semaine prochaine, selon la direction de la Céni.

L'opposition, qui n'a pas pris part à cette réunion, avait émis des réserves sur les actions entreprises par la Céni, dont le pré affichage des listes électorales, transférées de l'opérateur Sagem, qui avait géré la logistique de la présidentielle de 2010, à l'opérateur sud-africain Waymark.

La direction de la CENI affirme que cette opération de pré affichage a permis de déceler de nombreuses anomalies au niveau du fichier déjà disponible.

Plusieurs partis de l'opposition de Guinée ont dénoncé samedi à Conakry l'absence de dialogue avec le pouvoir et la commission électorale, annonçant leur retrait du processus électoral devant aboutir à des législatives prévues le 12 mai dans le pays.

SÉNÉGAL

Le Sénégal va ouvrir des ambassades à Lomé et à Malabo et rouvrir celle d'Iran

Le Sénégal a annoncé samedi l'ouverture prochaine d'une ambassade à Lomé au Togo et une autre à Malabo en Guinée Equatoriale, et de rouvrir sa représentation diplomatique de Téhéran.

L'annonce a été faite par le ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'extérieur, Mankeur Ndiaye à l'issue d'un séminaire à Dakar sur la diplomatie sénégalaise.

Ndiaye a précisé que le Sénégal va ériger en ambassade son consulat général au Togo. Il a justifié d'autre part l'ouverture d'une ambassade à Malabo par l'existence d'un "potentiel de coopération" entre le Sénégal et la Guinée équatoriale.

M. Ndiaye a rappelé la volonté du Sénégal de rouvrir son ambassade en Iran, pays avec lequel il avait rompu ses relations diplomatiques en février 2011, à la suite de l'affaire des armes iraniennes qui "ont pu causer la mort de soldats sénégalais" en Casamance, avait annoncé le ministère sénégalais des Affaires étrangères, dans un communiqué.

En octobre 2010 un navire transportant une cargaison d'armes en provenance d'Iran et à destination de la Gambie a été arraisonné à Lagos (Nigeria).

Les armes en questions "seraient destinées aux rebelles du Mouvement des forces démocratiques de Casamance (MFDC), dans le sud du Sénégal et devraient transiter par la Gambie", avait dit Dakar.

APS

SYRIE

Les rebelles prennent le contrôle d'un site détruit par Israël

Les rebelles dans l'est de la Syrie ont pris le contrôle total d'un site détruit en 2007 lors d'un raid aérien israélien, rapporte l'Observatoire syrien des droits de l'homme (Osdh). «Les troupes régulières se sont retirées totalement du site Al-Kibar, dans la province de Deir Ezzor, après plusieurs jours de violents combats avec les rebelles», a annoncé l'Osdh.

Le 6 septembre 2007, Israël avait mené un raid aérien contre le site soupçonné d'abriter un réacteur nucléaire secret. Pour les rebelles, le contrôle du site permet surtout un contrôle de la route liant la ville de Deir Ezzor à celle Raqa, plus au nord-ouest, explique l'Osdh. Les entrées des deux villes restent toutefois aux mains des forces du régime.

A Raqa, de violents combats ont éclaté samedi soir autour de la prison centrale dans la banlieue nord de la ville, dont les rebelles tentent depuis plusieurs jours de prendre le contrôle, selon l'Osdh, qui fait état de raids aériens menés par l'aviation syrienne.

Au moins quatre prisonniers ont été tués et dix autres blessés quand un obus s'est abattu sur la prison durant les combats, a précisé l'organisation.

La Jordanie promet de continuer à accueillir les réfugiés syriens

Le ministre jordanien de l'Intérieur, Awad Khlefat a déclaré samedi que son pays continuera à accueillir les réfugiés syriens en construisant un troisième camp pour eux. Le ministre, cité par l'agence de presse officielle jordanienne Petra, a indiqué que la Jordanie continuera à fournir tous types d'assistance aux réfugiés syriens, ajoutant que son pays avait revu ses défis dans les domaines de la santé, de l'éducation et des infrastructures, en raison de la hausse de pression sur son économie provoquée par l'afflux de réfugiés syriens.

Plus de 392 000 Syriens se sont réfugiés en Jordanie depuis le début de la crise en Syrie début 2011, selon les chiffres officiels.

ITALIE: Début du vote pour le renouvellement des deux chambres du Parlement

Le vote pour le renouvellement pour un mandat de cinq ans, des deux chambres du Parlement italien, a débuté dimanche et se prolongera lundi jusqu'à quinze heures locales (14h00 GMT), a-t-on constaté.

47 millions d'électeurs italiens sont appelés aux urnes, dans un scrutin à grands enjeux internes et européens, et où la crainte d'une forte abstention planait, selon les sondages.

Plus de 40 partis et six coalitions ont engagé des listes pour briguer les 630 sièges de la Chambre de députés et les 315 sièges du Sénat.

Si à la Chambre des députés, le centre gauche constitué de plusieurs partis est capable de l'emporter du fait que la loi électorale italienne offre aux listes victorieuses 55% des sièges, soit une majorité de 340 députés, au Sénat en revanche, le mode de scrutin favorise les régions et le parti ou la coalition qui remporte le plus grand nombre de voix, obtient automatiquement 55% des sièges.

Parallèlement, les électeurs sont appelés à renouveler les Directions de trois régions (Lazio, Lombardie et Molise).

PALESTINE - ISRAËL

3 000 Palestiniens détenus en Israël observent une grève de la faim



Environ 3 000 Palestiniens détenus en Israël ont décidé d'observer une journée de grève de la faim dimanche pour protester contre la mort en détention la veille d'un jeune Palestinien, ont rapporté des médias.

«Environ 3 000 prisonniers ont annoncé qu'ils allaient refuser les repas», ont indiqué les familles des détenus citées par des agences de presse.

Un jeune prisonnier palestinien détenu en Israël est décédé samedi en raison d'un «malaise», selon Israël, tandis que le Premier ministre palestinien Salam Fayyad demandait à connaître les «vraies raisons» de sa mort. M. Fayyad s'est dit «choqué» par le décès du détenue, Arafat Jaradat, âgée de 30 ans et père de deux enfants, et a souligné la

nécessité de «divulguer promptement les vraies raisons qui ont conduit à son martyre».

L'autopsie devait avoir lieu dimanche au Centre national médico-légal d'Israël. Le ministre palestinien des Prisonniers, Issa Qaraqae, a confirmé qu'un médecin palestinien et la famille Jaradat y assisteraient.

Arafat Jaradat ne faisait pas partie des prisonniers palestiniens en grève de la faim de longue durée en Israël, dont le mouvement a déclenché d'importantes manifestations de solidarité ces derniers jours.

Mort d'un prisonnier palestinien

Un prisonnier palestinien détenu en Israël est décédé samedi, a annoncé le ministre palestinien des Prisonniers accusant les autorités israéliennes d'être responsable du décès. Ce détenue ne faisait pas partie des quatre Palestiniens en grève de la faim de longue durée, dont le mouvement a déclenché d'importantes manifestations de solidarité ces derniers jours. «Arafat Jaradat, originaire d'al Khalil et âgé de 30 ans, a été arrêté par Israël il y a quelques jours. Il a été tué pendant l'enquête qui était menée sur lui. Nous exigeons la formation d'une commission internationale pour enquêter sur les circonstances de sa mort», a déclaré le ministre palestinien des Prisonniers, Issa Qaraqae. La porte-parole de l'administration pénitentiaire israélienne Sivan Weizman a confirmé qu'un prisonnier palestinien était décédé –soudainement, selon elle– dans la prison de Megiddo (nord d'Israël).

EGYPTE Le président modifie la date des législatives

Le président égyptien Mohamed Morsi a modifié la date des élections législatives, a annoncé la présidence samedi soir dans un communiqué.

Le président a émis un décret modifiant la date des élections «répondant aux demandes des Frères chrétiens», a expliqué le communiqué.

La première des quatre phases du scrutin, qui concerne les habitants de cinq provinces dont celle du Caire, se tiendra les 22 et 23 avril au lieu des 27 et 28, avec un second tour les 29 et 30 avril au lieu des 4 et 5 mai.

Selon le calendrier copte, les 27 et 28 avril correspondent au week-end des Rameaux et les 4 et 5 mai à celui de Pâques.

Le scrutin doit permettre de remplacer la chambre basse du Parlement, dissoute en juin 2012 après une décision de la plus haute juridiction ayant abouti à l'annulation des précédentes élections législatives.

Signature de dix accords entre la Russie et Cuba

Le Premier ministre russe Dmitri Medvedev a achevé samedi une visite de travail de deux jours à Cuba, marquée par la signature de dix accords et des entretiens au plus haut niveau en particulier avec Fidel et Raul Castro, a rapporté le journal officiel Granma.

«Les relations entre la Russie et Cuba étaient «historiques, solides, stratégiques et se trouvent sur une voie ascendante où il n'y a pas d'obstacles à éléver les liens à un niveau maximal», a estimé M. Medvedev, cité par l'agence Prensa Latina.

Le niveau actuel du commerce bilatéral «n'est pas suffisant, mais il est possible de l'élèver dans les années à venir», a-t-il expliqué. «Nous avons signé quelques documents utiles et importants», a ajouté le Premier ministre russe, se référant notamment à des accords sur la ré-



gularisation de la dette cubaine envers l'ex-URSS, soit 20 à 30 milliards de dollars selon les estimations, et sur la location de trois avions commerciaux.

Selon des sources cubaines, d'autres accords portent sur la fourniture de pièces de rechange pour des avions, la coopération spatiale à des fins pacifiques, la médecine nucléaire, les douanes et l'éducation.

Lors de sa visite, M. Medvedev a aussi rencontré «le dirigeant historique de la Révolution, Fidel Castro», souligne Granma.

«Ce fut une bonne visite», a estimé l'actuel président cubain Raul Castro qui avait accompagné son hôte russe pour une visite au Mausolée du Soldat Internationaliste Soviétique.

M. Medvedev a aussi visité le pavillon de la Russie à l'actuelle Foire internationale du livre de La Havane.

AFRIQUE - CINÉMA

Feu d'artifice et danse traditionnelle en ouverture du 23^e Fespaco

Un spectacle de danse traditionnelle burkinabé a été donné samedi à Ouagadougou pour la cérémonie officielle d'ouverture de la 23^e édition du Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (Fespaco) qui se tient jusqu'au 2 mars sous le thème du «Cinéma africain et des politiques publiques en Afrique».



Comme le veut la tradition, le clap de la biennale du cinéma africain a été donné au stade du 4-Août, en présence de membres du gouvernement burkinabé et d'officiels gabonais, dont le pays est l'invité d'honneur de l'édition, et d'un public venu en très grand nombre apprécier une cérémonie de près de deux heures où se sont mêlés danse folklorique de «Bobolais», pop-rock locale et défilé de la Garde républicaine.

Lors de son allocution d'ouverture, le ministre de la Culture et du Tourisme du Burkina Faso, M. Baba Hama, est revenu sur le thème de la 23^e édition en rappelant le rôle «important» du cinéma africain dans «la mobilisation, la sensibilisation et l'éveil des consciences en Afrique». Place ensuite au spectacle avec la «jeune étoile montante de la musique burkinabé», le chanteur Greg qui a interprété des

morceaux inspirés de la musique traditionnelle, revisités avec des sonorités rock et reggae.

Une centaine d'enfants habillés aux couleurs du drapeau du Burkina Faso ont ensuite entamé une danse folklorique, accompagnés de marionnettes géantes et de «masques» (personnages sacrés dans la culture africaine). La cérémonie s'est conclue par un feu d'artifice géant, exécuté pendant la danse des écoliers sous les applaudissements nourris du public.

La compétition officielle du Fespaco, qui réunit 101 œuvres sélectionnées dans sept catégories (long métrage de fiction, court métrage, documentaire, vidéo numérique, cinéma de la diaspora, et films des écoles africaines du cinéma) débutera dimanche matin avec la projection pour la presse de «How to steal 2 millions» (comment

voler 2 millions) du réalisateur Sud-Africain Charlie Vundela.

L'après-midi verra l'entrée de l'Algérie dans la compétition avec le long métrage «Yema», un drame familial signé Djamilah Sahraoui qui concourt pour le Yennenga d'or, récompensant le meilleur long métrage de fiction, aux côtés de «Zabana!» de Saïd Ould Khelifa et du film «El ta'tib» (le repenti) de Merzak Allouache ainsi que 17 autres films de toute l'Afrique (Maroc, Tunisie, Mali, Guinée Bissau, Ile Maurice, Ethiopie, Angola, Mozambique, Sénégal). L'Algérie participe également à la compétition avec le court-métrage «Les pieds sur terre» de Mohamed Amine Hattou et le documentaire «Bouts de vie, bouts de rêve» de Hamid Benamara.

CASBAH D'ALGER :

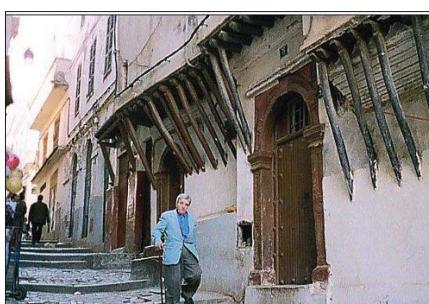
Le relogement de la population tarde le début des travaux

Le retard dans l'attribution des logements destinés aux habitants de La Casbah d'Alger constitue un «handicap important» pour l'application du plan permanent de sauvegarde de La Casbah d'Alger, a affirmé samedi à Alger le directeur de l'Office de gestion et d'exploitation des biens culturels (Ogебc).

Selon Abdelwahab Zekagh, une demande de 514 logements provisoires et 793 définitifs a été introduite par l'office auprès de la wilaya d'Alger en prévision du lancement des travaux de restauration de La Casbah d'Alger, mais reste «sans suite jusqu'à aujourd'hui».

Pour le responsable de l'Ogебc, qui intervenait lors d'une rencontre avec les représentants de la société civile, ce parc de logements permettra d'évacuer les maisons concernées par la restauration dont le démarrage des travaux est prévu dans le courant de 2013.

Ces opérations prévues immédiatement après évacuation, contribueront à mettre un terme au squat de la vieille cité, devenue depuis plus de vingt ans et à la



faveur du terrorisme des années 1990, un «centre de transit pour requérants de logements», déplore ce responsable.

Le plan de relogement, surtout dans son volet définitif, devrait permettre d'alléger la densité de la population du site estimée à 50 000 habitants, alors qu'il ne pouvait initialement accueillir que la moitié, a-t-il répété.

M. Zekagh a, en outre, annoncé l'approbation par la Direction générale de la Sécurité nationale (Dgsn) d'une demande de création d'une police de l'urbanisme

et du patrimoine. Il s'agit de 13 postes de police répartis sur les 105 hectares du périmètre protégé, conclus pour assurer, principalement, la surveillance des bâtisses et la sécurité du personnel des bureaux d'études et maitres d'ouvrages, plusieurs fois agressés et gravement blessés pour certains d'entre eux.

Cette police sera, également, chargée de la répression de la contrebande des matériaux de construction originaires des bâtisses, dont le commerce, affirme le responsable de l'Ogебc, prend de plus en plus de l'ampleur.

Parlant de la difficulté d'accès des restaurateurs face au refus d'habitants de maisons de la Casbah, M. Zekagh s'est dit rassuré par l'adoption du plan de sauvegarde qui «permet aux autorités d'intervenir, même sur les propriétés privées, de déloger les indus occupants et surtout d'éradiquer les constructions illégales» érigées dans le périmètre protégé.

La première phase de plan de sauvegarde consistera à «reconstruire à l'identique» les parcelles vides afin de mettre à l'abri du danger les maisons environnantes, avant d'entamer la restauration des bâtisses occupées et ce, par leur rachat ou le financement des travaux. Cette dernière option, précise le directeur de l'ofice, «ne prévoit pas de versement d'argent aux propriétaires», l'Etat assumant directement le règlement de tous les frais nécessaires à la restauration de ces maisons. L'Ogебc a déjà reçu 227 demandes de réhabilitation et 120 lettres d'intention de vente à l'Etat, a-t-il rappelé.

HISTOIRE

Des historiens se penchent sur des aspects de l'histoire algérienne «peu connus»

Les rédacteurs de l'ouvrage collectif «Histoire de l'Algérie coloniale» réédité chez Barzakh, sont revenus samedi sur des épisodes marquants, mais «moins étudiés» par les historiens, de l'Algérie sous colonisation française.

Sylvie Thénault, directrice de recherche au Centre national de recherche scientifique (Cnrs) de Paris, estime ainsi que «l'enjeu» de ce nouvel éclairage de l'ouvrage est de rappeler que la colonisation de l'Algérie n'a pas été chose aisée : «Souvent, les écrits historiques arrêtent la résistance algérienne face à l'occupant français à l'insurrection menée par El-Mokrani, alors que jusqu'à 1880, il y a eu d'autres soulèvements, certes de moindre importance mais qui ont été occultés par les historiens», commente-t-elle. «Il fallu un demi-siècle pour la France pour faire abdiquer l'Algérie», affirme l'historienne qui admet que le fait colonial a de tout temps fait l'objet de discussions en France, même si, regrette-t-elle, les débats ont souvent pris des «tournures subjectives, loin de la vérité historique».

Pour le responsable des éditions Barzakh, Sofiane Hadjadj cinquante années (1830-1880) c'est énorme dans l'histoire d'un peuple et «l'imagination collective a tendance à croire à une colonisation qui s'est faite de manière trop facile, comme s'il y avait une occupation de fait». Pour sa part, Ouanassa Siari Tengour, chercheuse au Centre de recherches en anthropologie sociales et culturelles (Crasc) d'Oran, insiste sur la nécessité de rectifier un fait d'*«oubli (quasiment) involontaire»* de grands bouleversements du XIX^e siècle. A ce titre, elle citera, entre autres, le fait que les Algériens aient commencé, au lendemain de la seconde guerre mondiale, à avoir recours à de nouvelles formes de lutte pour interroger les colonisateurs, donnant l'exemple des «pétitions apparues dans le Constantinois à la fin du XIX^e siècle, en tant que moyen de résistance aux projets coloniaux».

Pour cette chercheuse en histoire, «les Algériens faisaient (par cet acte) leur apprentissage de la politique moderne». S'agissant des massacres du 8 mai 1945, un autre épisode de la longue histoire du Mouvement national algérien, Ouanassa Siari Tengour, estime qu'*«au-delà de la comptabilité morbide, il y a une autre signification à ces événements qui impliquent des millions d'Algériens ayant pour la première fois investi la rue. Il y a eu une occupation massive de la rue à l'échelle nationale pas seulement à Sétif, Guelma et Kherrata, les villes les plus médiatisées en raison du nombre des victimes qui y ont péri»*.

Outre les deux conférencières, «Histoire de l'Algérie coloniale» a été également co-écrit par l'éditeur Abderrahmane Bouchène et Jean-Pierre Peyroulou, professeur agrégé et docteur en histoire à Paris également. «Histoire de l'Algérie coloniale», un ouvrage de 700 pages édité en 2012 par les éditions La Découverte, se décline en quatre chapitres : «1830-1880 La prise de possession du pays», «1881-1918, deux Algérie?», «1919-1944, à l'heure des initiatives algériennes» et «1945-1962, vers l'indépendance de l'Algérie».

APS

Anti-fatigue

6 aliments pour effacer votre mauvaise humeur

Si vos collègues de travail ne cessent de vous demander si vous vous êtes levée du pied gauche et que vous vous sentez plus irritable qu'à l'ordinaire, il est temps de faire le point sur vos habitudes alimentaires. Et de choisir les aliments qui vont gommer votre fatigue et vous mettre de bonne humeur.

1

Des aliments riches en vitamine B12



Que vous préfériez un chili aux haricots rouges et au bœuf, une salade César préparée avec de la laitue et des blancs de poulet ou du saumon grillé avec une assiette de brocolis : tous ces plats ont en commun d'être à la fois riches en acide folique et en vitamine B12. Ces deux vita-

mines aident à prévenir les troubles de l'humeur et les désordres du système nerveux central.

On trouve de l'acide folique dans toutes les variétés de haricots et les légumes verts. On trouve de la vitamine B12 dans la viande, la volaille, le poisson et les produits laitiers.

Autres idées de menus :

- une salade d'épinards avec des morceaux de crabe ou de saumon
- une omelette avec des pousses d'épinard et fromage allégé
- un burrito aux haricots noirs avec des morceaux de poulet.

2

Fruits et légumes à volonté



On ne cesse de vous le répéter : les fruits et légumes sont boursés de nutriments et d'antioxydants qui boostent vos défenses immunitaires et protègent votre santé.

Une étude a montré que manger des fruits et des légumes au moins deux fois par jour permettait d'être en meilleure santé... et donc de meilleure humeur !

3

Des aliments riches en sélénium



Le sélénium agit sur votre corps comme un antioxydant. Or, les antioxydants aident à lutter contre le stress oxydatif, responsable de la déprime saisonnière. Une étude a montré que les personnes déprimées qui étaient supplémentées en sélénium, voyaient leur trouble dépressif s'atténuer. Une dose quotidienne de 55 mi-

crogrammes est, donc, recommandée pour être de bonne humeur.

- Les aliments riches en sélénium :
- Haricots et légumes
 - Viande maigre
 - Produits laitiers
 - Noix, noisettes et graines
 - Fruits de mer.



4

Du poisson gras toutes les semaines



De nombreuses études récentes ont montré que les personnes qui mangent du poisson plusieurs fois par semaine souffrent moins de dépression que les autres, surtout lorsqu'elles optent pour des poissons

gras comme le saumon ou les sardines.

De bonnes sources d'Omega 3 :

- Saumon
- Truite
- Sardines
- Maquereau
- Thon

5

De la vitamine D tous les jours



Ce n'est pas pour rien que le soleil vous rend de meilleure humeur : c'est aussi parce qu'il aide à synthétiser et réguler la vitamine D. Des études récentes ont montré le lien entre les troubles de l'humeur et la déficience en vitamine D. Il existe peu d'aliments riches en vitamine D, aussi veillez à en mettre quotidiennement à vos menus, pensez à sortir pren-

dre l'air dès qu'il y a un rayon de soleil, et demandez éventuellement à votre médecin s'il peut vous prescrire des ampoules de vitamine D pendant les mois d'hiver.

Vous trouverez de la vitamine D dans :

- Les poissons gras
- Le foie de bœuf
- Le jaune d'oeuf
- Le fromage.

6

Vive le chocolat noir



Des chercheurs ont montré que manger une barre de chocolat noir tous les jours faisait baisser le taux de cortisol (l'hormone du stress) au bout de deux semaines de consommation. Le chocolat a également un effet dopant sur les endorphines : donc il booste notre humeur et apporte un sentiment de bien-être.

Espionnage technologique

Friture sur le câble sino-américain

DE FORTS SOUPÇONS, DES ANNONCES POLITIQUES SPECTACULAIRES ; L'OFFENSIVE AMÉRICaine, RELAYÉE PAR DES PAYS EUROPÉENS, CONTRE L'INDUSTRIE TECHNOLOGIQUE CHINOISE ET NOTAMMENT SES FLEURONS HUAWEI ET ZTE, MÊME SI ELLE NE REPOSE ENCORE SUR AUCUN FAIT TANGIBLE D'ESPIONNAGE, FRANCHIT UNE NOUVELLE ÉTAPE.

Par Samy YACINE

Cette fois, c'est un projet de câble transatlantique à faible latence entre les USA et l'Europe qui vient d'être brusquement arrêté par le gouvernement américain qui ne veut pas de la participation de l'industriel chinois Huawei Marine, chargé de poser le câble au fond de l'Atlantique. En 2010, Hibernia Networks un opérateur global d'infrastructure réseau présent aux Etats-Unis, en Asie et en Europe a annoncé qu'un nouveau câble transatlantique reliant New York à Londres allait être déployé, principalement destiné à l'interconnexion d'acteurs anglais et américains de la finance.

Hibernia Networks avait retenu pour la pose de ce câble l'équipementier chinois Huawei, et précisément sa filiale Huawei Marine. Mais le gouvernement des USA, considérant la présence de l'Etat chinois au capital de Huawei, a jugé que cette participation chinoise au projet constituait une menace pour les utilisateurs futurs du câble : en clair, l'Administration Obama redoute que le gouvernement chinois ne soit en mesure d'intercepter le contenu des communications transitant par ce câble, voire de les perturber.

Du coup, Washington a fait savoir aux opérateurs IP que le fait d'utiliser ce câble leur ferait immédiatement perdre le bénéfice des contrats fédéraux de l'administration. Une menace à peine voilée qui finira par avoir raison de la mise en œuvre du projet.

Beaucoup soupçonnent effectivement Ren Zhengfei, ancien officier de l'Armée populaire de libération de Chine, fondateur de Huawei, de maintenir une proximité organique avec les institutions chinoises, ce qui incite les Occidentaux à se demander si les ruteurs et les commutateurs-réseaux de sa société ne pourraient pas aider la Chine à faire de l'espionnage ou à mener des attaques virales contre les réseaux américains. En octobre dernier, un rapport du Congrès américain a même demandé que l'on interdise à Huawei d'opérer aux Etats-Unis. En France, presque au même moment, le sénateur Jean-Marie Bockel, publiait un rapport qui allait jusqu'à envisager d'interdire sur le sol français ces deux entreprises chinoises (Huawei et ZTE) pour des raisons de sécurité. Huawei et l'autre équipementier chinois, ZTE, sont régulièrement au cœur des inquiétudes des responsables de pays occidentaux, qui redoutent la dépendance de

leurs systèmes de communication vis-à-vis d'une entreprise que l'on soupçonne étroitement liée au complexe militaro-industriel chinois.

Pour sa part, le groupe Huawei dément entretenir des liens particuliers avec l'armée et explique que « grâce au mécanisme de participation des salariés au capital de l'entreprise (en place depuis plus de vingt ans), Huawei appartient aujourd'hui à ses employés, la part de Ren Zhengfei ne dépassant pas 1,4 % ». Mais c'est surtout le refus du fondateur de donner des précisions sur la structure du capital de Huawei qui alimente les spéculations sur la menace que l'entreprise pourrait faire peser sur la sécurité, notamment des Etats-Unis. Cathy Meng, fille du fondateur de Huawei, récemment nommée directrice financière du groupe, est montée au créneau pour faire écran sur la personnalité de son père, et est parfaitement consciente de ces problèmes et s'est engagée à en dire davantage sur les actionnaires de Huawei, dans quelques semaines et n'excluant pas une introduction en Bourse de la société ; qui la contraindrait à publier davantage d'informations.

Le géant Google, dont les relations avec la Chine ont été en dents de scie, rajoute une petite couche par le biais de son patron Eric Schmidt, qui dans son livre intitulé « The New Digital Age », à paraître en avril prochain et dont certains extraits ont été publiés par le Wall Street Journal, désigne directement la Chine comme « superpuissance la plus dangereuse du monde ». Sur les soupçons de cyberspyrage, il est clair : « Le décalage entre les entreprises chinoises et américaines et leurs tactiques placent aussi bien le gouvernement que les entreprises américaines dans une situa-

tion de désavantage clair [car] les Etats-Unis ne vont pas prendre le même chemin du cyberspyrage industriel, du fait de lois plus strictes (et mieux respectées) et parce qu'une telle concurrence illégale viole le principe américain de fair play ».

Pourtant, depuis le lancement des accusations, aucune source gouvernementale américaine ou européenne n'est encore parvenue à établir, par des faits, le bien-fondé de l'incrimination.

L'agence de presse anglaise Reuters écrivait en octobre dernier que « la Maison-Blanche aurait fait chou blanc dans sa recherche de preuves tangibles d'une éventuelle coopération de l'équipementier Huawei avec les autorités chinoises à des fins d'espionnage sur le sol américain ». C'est du moins, ajoute l'agence, ce que rapportent deux sources anonymes « proches de l'enquête », tout en précisant que les personnes chargées de cette enquête auraient conclu à la présence de vulnérabilités dans les logiciels des équipements de Huawei. Des vulnérabilités suffisamment importantes pour constituer une menace.

L'une de ces sources va même jusqu'à affirmer que « certains membres du gouvernement voulaient vraiment » des preuves d'espionnage ; « nous les aurions trouvées si elles existaient ». Les preuves devaient établir les soupçons avancés pour justifier des propositions d'interdiction des équipements du chinois se faisant toujours aussi rares, un autre pavé a été jeté dans la mare par le Washington Post évoquant, en octobre dernier, « un document qui aurait été utilisé par Cisco en 2011 pour détourner les prospects de ses concurrents à bas coût ».

Face à certaines questions qui lui ont été adressées lors d'un point presse aux Assises de la Sécurité, à Monaco, au sujet du bien-fondé de ses accusations, le sénateur français Jean-Marie Bockel se défend de « tout protectionnisme » et revendique une « totale » indépendance, en expliquant s'être largement appuyé sur l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (Anssi), et forgeait sa conviction « à partir des éléments précis, techniques » rapportés par l'Agence. « Reste à savoir lesquels », conclut le journaliste du site d'information www.lemagit.fr.

S. Y.



Tel père, telle fille



Cathy Meng, la fille du fondateur de Huawei, a démarré sa carrière dans le groupe en 1993, comme réceptionniste. Ce n'est qu'après avoir décroché un master de gestion à l'Université des sciences et des technologies de Huazhong, en 1998, qu'elle a, dit-elle, commencé à travailler pour le service financier. Elle tient aujourd'hui un rôle plus important. Interrogée sur les problèmes d'image de la société, elle accuse les Etats-Unis de traiter injustement Huawei. « Chaque fois que le protectionnisme entrave la concurrence sur le marché, c'est le consommateur qui en souffre », assène-t-elle.

Et si ce n'était qu'une affaire de business ?

Selon le site www.lemagit.fr, la commission parlementaire américaine du renseignement, qui a rendu son rapport en octobre dernier, suggérait elle aussi une certaine prise de distance vis-à-vis des équipementiers chinois. Mais, souligne le site, sans apporter d'éléments tangibles motivant cette appréciation. Ceux-ci seraient « cadenassés dans un rapport classifié qui n'est accessible qu'à quelques personnes du gouvernement américain », selon le Washington Post.

Mais les confrères du quotidien américain ont toutefois eu accès à un document troublant : une présentation de 7 pages, datée de septembre 2011, et signée par Cisco. Selon la source auprès de laquelle le quotidien s'est procuré ce document baptisé « Huawei's & National Security », cette présentation aurait été utilisée pour « détourner des clients de Huawei ». Autrement dit : attiser les craintes. Refusant de commenter précisément ces activités de lobbying ou ce document, un porte-parole de Cisco s'est contenté d'indiquer qu' « au cours des dernières années, 18 mois environ, nous avons adopté une posture plus compétitive vis-à-vis de nos concurrents ». Il faut juste croire.

SÉTIF :

Les robes noires favorable à des «centres de médiation et d'arbitrage» pour régler les différends commerciaux

Les participants à un colloque régional sur le «rôle des avocats dans la protection des intérêts des investisseurs et des hommes d'affaires» se sont prononcés, samedi à Sétif, pour la création de «centres de médiation et d'arbitrage» pour le règlement des différends commerciaux.

Le bâtonnier de la région de Sétif, M^e Ahmed Saï a précisé dans une intervention, que le nouveau code des procédures civile et administrative propose des alternatives pour dénouer les différends commerciaux par le biais de la conciliation, de la médiation et de l'arbitrage. M^e Saï a souligné que la densité des activités commerciales à travers les régions du pays et l'émergence de pôles économiques rendent «urgente» la création des centres de médiation et d'arbitrage.

Estimant que la culture de l'arbitrage demeure absente au sein de notre société, il a préconisé l'importance d'œuvrer en vue d'adopter la médiation comme «moyen pour encourager l'investissement et appuyer le développement en réduisant les risques encourus par les investisseurs». Pour lui, nombre de commerçants, d'investisseurs et



d'industriels, se trouvant dans des situations conflictuelles compliquées, auraient «beaucoup à gagner en s'entourant du conseil d'un avocat lors des signatures de marchés ou de transactions». La rencontre a également constitué une occasion pour les avocats des régions de Sétif, de M'sila et de Bordj Bou Arréridj, représentants le bâtonnat de la région de Sétif, d'évoquer l'importance de la spécialisation et le professionnalisme dans tous les domaines juridiques particulièrement ceux des finances et des impôts, afin, selon eux, de «fournir des services juridiques de qualité dans l'intérêt des in-

vestisseurs, des hommes d'affaires et, partant, de l'économie».

Les participants ont été unanimes à affirmer que l'évolution en matière de législation, au plan national comme au plan international, impose aux avocats la spécialisation et la maîtrise des procédures juridiques. La rencontre, organisée à l'initiative du bâtonnat de la région de Sétif, et dont les travaux ont été ouverts par les autorités locales, visait à mettre en exergue l'importance des conseils juridiques que les cabinets d'avocats peuvent prodiguer aux investisseurs et aux opérateurs économiques.

TURKMÉNISTAN

Plantation de 3 millions d'arbres pour lutter contre la désertification

Le Turkménistan, pays désertique d'Asie centrale, a annoncé samedi une nouvelle campagne pour planter trois millions d'arbres cette année sur son territoire afin de lutter contre la désertification.

Le président Gourbangoully Berdymoukhammedov a signé un décret ordonnant de planter ces arbres en 2013, a indiqué le journal Neutralnyi Turkmenistan. Cette campagne doit transformer «notre pays en jardin fleuri et

enrichir sa belle nature, à une époque de puissance et de bonheur», a déclaré M. Berdymoukhammedov, cité dans le décret. Selon le plan, 1,5 million d'arbres seront plantés à Achkhabad, la capitale, et le reste dans diverses régions de cette ex-République soviétique, très vaste. Les autorités locales ont été chargées de s'assurer que les arbres seront correctement alimentés en eau à travers un réseau de canaux d'irrigation. Le désert de Karakoum, un des plus grands

au monde, occupe 80% du territoire de ce pays dont la capitale Achkhabad est située à son extrémité sud, proche de la frontière avec l'Iran.

Le pays a déjà entrepris des opérations de lutte contre la désertification. L'an dernier, une campagne de moindre ampleur avait été lancée pour planter des arbres et des plantes autour du lac Sarykamych, qui a souffert des mêmes problèmes écologiques que la mer d'Aral, quasi-asséchée.

ETATS-UNIS

Boeing propose des solutions aux problèmes de batteries du 787 au régulateur aérien US

Le constructeur aéronautique Boeing a proposé au régulateur américain du secteur aérien, FAA, des solutions aux problèmes de batteries du B787 afin que soit levée l'interdiction de vol dont sont frappés les avions de ce modèle depuis la mi-janvier. Des dirigeants de Boeing ont rencontré de

hauts responsables de la FAA (Federal aviation administration) à Washington pour discuter d'une solution.

A l'issue de ces entretiens, la FAA a fait savoir qu'elle allait examiner cette proposition, en soulignant que les B787 ne seraient pas autorisés à voler de nouveau tant que l'agence ne serait

pas convaincue que les risques avaient été éliminés. Selon l'agence des informations économiques Dow Jones, la solution avancée par Boeing prévoit l'installation d'une enceinte pare-feu autour des batteries au lithium-ion batteries, ainsi que de nouvelles procédures de contrôle et des modifica-

tions au système de ventilation. La proposition de Boeing intervient alors que les enquêtes menées par les experts aux Etats-Unis et au Japon n'ont pas pu déterminer jusqu'ici les raisons exactes des problèmes de batteries qui ont conduit la FAA à interdire aux B787 de voler.

BIÉLORUSSIE:

2 morts dans une explosion de gaz à Minsk

Au moins deux personnes ont été tuées et cinq autres blessées lors d'une explosion de gaz survenue samedi soir dans un immeuble neuf étages à Minsk, capitale biélorusse.

Une explosion suivie d'un incendie s'est produite samedi soir dans plusieurs appartements au neuvième étage d'un bâtiment situé dans l'avenue Plekhanova, deux personnes ont été tuées et cinq blessées, a indiqué le ministère des urgences biélorusse.

Neuf personnes ont été dégagées de la zone en feu et 22 autres ont été évacuées. «Deux corps sans vie ont été retrouvés dans l'un des appartements. Les corps ont été gravement brûlés, ce qui rend impossible toute identification, au point qu'on ne peut savoir si il s'agit d'hommes ou de femmes.



TIMOR

Un séisme de magnitude 5,7 frappe le Timor oriental

Un tremblement de terre de magnitude 5,7 a frappé Timor oriental samedi, a indiqué l'Institut américain de géophysique (Usgs). L'épicentre, à une profondeur de 35,10 km, a été localisé à 8,5197 degrés de latitude sud et à 127,4108 degrés de longitude est.

MADAGASCAR 9 voleurs de bétail tués dans le sud

Neuf voleurs de zébus, ou «dahalos», ont été tués jeudi par les forces de l'ordre dans le Sud de Madagascar, a rapporté la gendarmerie, qui précise que 189 zébus volés par les bandits ont été restitués à leurs propriétaires. «La stratégie d'utilisation d'hélicoptères dans le cadre de la sécurisation dans le Sud a porté ses fruits», s'est félicitée la gendarmerie malgache. Les accrochages pour la récupération des zébus volés ont coûté la vie à 9 dahalos, a-t-elle précisé. Le sud montagneux de Madagascar vit depuis longtemps au rythme des razzias de bétails. Mais la violence suscitée par le trafic de zébus a atteint un niveau jamais vu depuis qu'une embuscade mortelle contre des gendarmes en juin 2012 s'est muée en un cycle de combats, difficiles à suivre au plus près tant la zone est difficile d'accès.

MALAWI

1 000 nouveaux cas de VIH par semaine

Le Malawi, où plus d'un dixième de la population est séropositive, enregistre environ 1 000 nouveaux cas par semaine, a indiqué samedi le ministère de la Santé. «C'est une grande préoccupation pour nous. Malgré les efforts du gouvernement pour prévenir le VIH et le sida, le pays enregistre toujours un millier de nouveaux cas de séropositivité chaque semaine», a déploré Edith Mkawa, une responsable du ministère. «Ce nombre est très élevé. Cela frustré la lutte contre la pandémie de VIH», a-t-elle dit devant des journalistes. Le Malawi, où 11,8% des 14 millions d'habitants sont séropositifs, «a besoin de mesures urgentes pour atteindre zéro nouvelle infection au VIH», a relevé M^e Mkawa. Les gens «ne changent pas leurs comportements. Ces comportements sont responsables de la propagation du VIH à un rythme alarmant», a-t-elle regretté. Les autorités fournissent gratuitement des antirétroviraux à 350 000 personnes, contre 5 000 en 2004.

LIBYE

30 tonnes de drogue saisies au large du pays

Les gardes-côtes libyens ont saisi 30,5 tonnes de drogue au cours d'une opération au large de Tripoli, a rapporté samedi l'agence de presse libyenne Lana, citant un porte-parole de la marine. «Une chaloupe battant pavillon libyen a été arraisonnée jeudi à 40 miles au nord-est d'un champ pétrolier on-shore baptisé al-Bouri», a déclaré à Lana ce porte-parole, le colonel Ayoub Gacem, ajoutant que 30 500 kg de drogue ont été saisis sur le bateau. «Le bateau, qui s'appelle Bab Bahr, a été conduit à la base marine de Tripoli où il est arrivé vendredi à dix heures du matin», a-t-il ajouté.

APS

NIGERIA - BRÉSIL Le Brésil veut accroître ses relations économiques avec le Nigeria

La présidente du Brésil, Dilma Rousseff, a affirmé, samedi, à Abuja que son pays comptait accroître ses relations économiques avec le Nigeria notamment dans le domaine énergétique. Petrobras, compagnie nationale pétrolière brésilienne, «a l'intention d'augmenter son engagement au Nigeria», a déclaré Mme Rousseff, après un entretien avec son homologue nigérian, Goodluck Jonathan. Le Nigeria est le premier partenaire commercial du Brésil en Afrique.

En dix ans, le volume de leurs échanges est passé de 1,5 milliard de dollars en 2002 à 9 milliards en 2012. Petrobras a investi des centaines de millions de dollars dans les différents secteurs énergétiques du Nigeria, y compris les énergies alternatives. «Nous voulons également établir un partenariat incluant l'hydroélectricité», a ajouté Mme Rousseff. Après sa rencontre avec Mme Rousseff, M. Jonathan a annoncé qu'une Commission bilatérale avait été créée pour examiner les moyens d'accroître la coopération sur de nombreux sujets, l'énergie, les mines, les infrastructures, le domaine alimentaire et les questions financières.

AFRIQUE NORD Session du Comité intergouvernemental d'experts d'Afrique du Nord la semaine prochaine à Rabat

Le Comité intergouvernemental d'experts d'Afrique du Nord (CIE) tiendra sa 28^e session du 26 février au 1^{er} mars à Rabat, sous le thème «promouvoir la diversification et la sophistication pour la transformation structurelle des économies en Afrique du Nord». Selon le Bureau pour l'Afrique du Nord de la Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies (CEA), organisateur de cette session, les travaux de la réunion seront marqués par l'examen de trois rapports portant sur l'évolution des conditions économiques et sociales en Afrique du Nord entre 2011 et 2012, les perspectives et le processus préparatoire de l'Agenda post-2015 et les agendas régionaux et internationaux, y compris les initiatives spéciales pour l'Afrique du Nord.

La même source souligne dans un communiqué que le choix de ce thème est dicté par la nécessité pour les pays de la région de concrétiser le passage de leurs économies respectives au rang d'économies émergentes, ce qui ne saurait se faire sans une transformation structurelle soutenue. Cette réunion statutaire constitue un rendez-vous annuel important pour procéder à des échanges sur les défis majeurs et les stratégies de développement susceptibles d'améliorer les performances économiques et sociales des pays de la sous-région, mais aussi de stimuler le processus d'intégration régionale, indique le communiqué.

Elle permettra également aux experts d'examiner le rôle de l'Etat et des divers acteurs économiques dans le processus de transformation structurelle des économies. La session sera sanctionnée par des recommandations qui seront soumises à la prochaine Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la CEA qui aura 21 au 26 mars à Abidjan (Côte-d'Ivoire).

APS

STATISTIQUES-PROSPECTIVE Des cellules de «veille stratégique» nécessaires pour un ajustement «à temps» des politiques sectorielles

La mise en place de cellules de «veille stratégique» dans chaque ministère et dans chaque institution publique en Algérie, un des objectifs du programme du Gouvernement, devra permettre au pays d'ajuster «à temps» ses politiques sectorielles, a indiqué dimanche à Alger le secrétaire d'Etat auprès du premier ministre chargé de la prospective et des statistiques, M. Bachir Messaita.

La veille stratégique, qui consiste à «collecter et à diffuser en permanence des données de haute valeur contribuant à la prise de décision», permettra à l'Algérie de «détecter les menaces et les opportunités à l'échelle régionale et internationale et évitera au gouvernement de revenir demain sur des décisions prises aujourd'hui», a souligné M. Messaita à l'ouverture d'un atelier international sur la veille stratégique institutionnelle, organisé par son département avec le concours de la commission européenne et le programme P3A.

«Si nous avions eu un système de veille dans les an-



nées 1980, nous aurions pu anticiper la baisse des cours mondiaux de pétrole et prendre les bonnes décisions à l'époque», a-t-il regretté en estimant que l'information économique est aujourd'hui une partie intégrante du capital économique dans le monde.

La mise en place d'un tel système permettra dès lors aux institutions algériennes de «saisir les signaux faibles des changements qui s'opèrent dans l'environnement économique, social et culturel et d'ajuster par la suite les politiques publiques sectorielles mises en œuvre», a-t-il argumenté.

«Notre objectif est de voir les différents secteurs adopter une approche scientifique en termes de prise de décision, basée sur l'écono-

mie du savoir, la bonne gouvernance et sur une information économique fiable», a-t-il dit.

Le département de M. Messaita, doté d'une sous-direction de la veille économique, se propose ainsi d'accompagner les autres départements ministériels dans la mise en place de cellules de veille stratégiques au sein de leurs institutions ainsi que dans la formation de leurs cadres, a fait savoir le ministre.

Le représentant de l'Association Internationale Francophone d'intelligence économique, Philippe CLERC, a souligné de son côté que la veille stratégique permet à l'Etat stratégique, aux décideurs mais aussi aux chefs d'entreprises de détecter les signes d'alertes précoces annonciateurs d'une transformation, d'une rupture, d'un risque ou d'une occasion».

Elle constitue ainsi une «démarche essentielle, un véritable avantage compétitif pour ceux qui la maîtrisent et l'utilisent», et un moyen efficace d'éviter la «surprise stratégique», selon l'expert français.

Le modèle de veille stratégique, qui conduit donc à l'intelligence économique,

difère cependant d'un pays à l'autre et d'une région à l'autre, a-t-il fait remarquer.

L'Europe du Nord et les Etats-Unis ont développé, selon M. Clerc, des capacités de réflexion stratégique et de prospective axées sur les «problématiques globales» comme le prouvent les multiples scénarii sur l'avenir du monde et les recommandations relatives aux stratégies économiques et sociales.

Les BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) adoptent par contre une approche «développementiste», qui cherche à garantir la souveraineté et l'influence des pays dans leurs zones stratégiques, d'où leurs préoccupations relatives aux grands défis internes de lutte contre la pauvreté, d'élévation du niveau d'éducation et d'accès à la santé.

Durant deux jours, l'atelier animé par des experts européens permettra aux participants, des représentants des administrations, de comprendre la manière dont se collecte l'information stratégique en utilisant les outils numériques et l'internet notamment afin d'arriver à maîtriser la «E-veille».

GAZ Production de 17 500 bonbonnes de gaz butane par jour à Mostaganem

Une production de 17 500 bonbonnes de gaz butane par jour est enregistrée dans la wilaya de Mostaganem, a-t-on appris auprès des services de la direction de l'énergie et des mines.

Le centre enfeûte relevant de Naftal, implanté à Souk Ellil, dans la commune de Sayada, offre 7 000 bonbonnes/jour alors que 10 500 autres sont produites à la station Ouest Gaz relevant du secteur

privé dans la commune de Oued El Kheir, a ajouté la même source. La direction de l'énergie et des mines n'a enregistré aucune pénurie ou manque en matière d'alimentation en gaz butane en cette période hivernale, a-t-on souligné. Pour rappel, la wilaya de Mostaganem a connu, l'hiver dernier, un déficit important en bonbonnes de gaz butane à cause de l'arrêt de l'activité

de la station Ouest gaz et la spéculation par certains commerçants ou le prix de la bonbonne est passé à plus de 1 000 DA dans certaines régions. La capacité de production du centre enfeûte de Naftal de Sayada est passée l'année dernière à 13 500 bonbonnes/jour en adoptant une équipe de nuit pour fonctionner en système continu h/24 et satisfaire la demande.

ÉNERGIE

Le PNUE relève les avantages de l'éclairage solaire hors réseau

Le Programme des Nations unies pour l'environnement (Pnue) a indiqué que le remplacement des stocks mondiaux de lampes à kérosène, de bougies et de lampes de poche par un éclairage solaire moderne pourrait constituer une solution économique pour réduire la pollution de l'air intérieur et les risques sanitaires tout en créant de nouveaux emplois verts.

«Remplacer les 670 millions de lampes à pétrole recensées dans le monde par des sources d'éclairage fonctionnant à l'énergie solaire, plus saines et plus sûres, permettrait d'obtenir de réduire les émissions globales de carbone et les risques sanitaires liés à la pollution intérieure et de soutenir les technologies propres et la

création d'emplois verts», a expliqué le Directeur exécutif du Pnue, Achim Steiner.

Des évaluations conduites par le Pnue dans 80 pays révèlent que le coût des investissements à consentir pour remplacer l'éclairage à base de combustibles par des systèmes d'éclairage solaire à diode électroluminescente (DEL) sera amorti en moins d'un an, et ce grâce aux économies de carburant.

Plus de 1,3 milliard de personnes vivent aujourd'hui dans le monde sans accès à l'éclairage électrique et près de 25 milliards de litres de kérosène sont utilisés chaque année pour alimenter les lampes à pétrole, ce qui représente un coût de près de 23 milliards de dollars par an pour les

utilisateurs. Selon le Pnue, si le Nigeria recourrait à des solutions modernes d'éclairage hors réseau, il pourrait économiser plus de 1,4 milliard de dollars par an. Le remplacement de l'ensemble des systèmes électriques fonctionnant au kérosène, des bougies et des piles utilisées par les solutions d'éclairage hors réseau permettrait au Nigeria d'économiser l'équivalent de 17,3 millions de barils de pétrole brut par an.

Le Pnue a conclu un nouveau partenariat avec l'organisation Global Off-Grid Lighting Association (Gogla), afin de lancer une initiative internationale pour accélérer la mise en œuvre de politiques favorables à un système d'éclairage hors réseau. «Le nouveau

partenariat du Pnue avec Gogla renforce notre collaboration dans près de 50 pays en développement et avec les principales entreprises d'éclairage du monde. L'objectif final est de retirer du marché les ampoules incandescentes et les autres sources d'énergie inefficaces», a déclaré M. Steiner. Dans ce sens, il a souligné que l'adoption des systèmes d'éclairage durables sur réseau et hors réseau pourrait permettre d'engendrer d'importantes économies à court terme ainsi que des bénéfices additionnels en matière de santé et d'environnement.

Cela permettrait aussi de réaliser plus rapidement les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), a-t-il ajouté.

Programme du lundi 25 février 2013



09h30 : Le soleil et la vérité (07) rediff - Feuilleton alg
10h00 : El ardh el haya (02) - Documentaire
10h30 : Loulou (02) - Dessin animé
11h00 : Canal foot «rediff» - Emission sportive
12h00 : Journal en français+météo - Information
12h25 : Yakoute (07) - Feuilleton doublé
13h45 : Min barari el cherq (25) - Documentaire
14h30 : Yaoumiate moudir ame (16) - Feuilleton arabe
15h15 : C'est son show «rediff» - Emission
17h05 : 52' chrono - Emission sportive
18h00 : Journal en tamazight - Information
18h30 : *Le soleil et la vérité* (08) - Feuilleton alg
19h00 : Journal en français+météo - Information
19h30 : Alhane wa chabab - Emission
20h00 : Journal en arabe - Information
20h45 : Questions d'actu (direct) - Information
21h45 : Zahoua - Emission de divertissement
23h20 : Ghardaïa - Reportage
ooohoo : Journal en arabe - Information



12:00 Les douze coups de midi - Jeu
12:50 Petits plats en équilibre - Magazine de la gastronomie
13:00 Journal
13:40 Petits plats en équilibre - Magazine de la gastronomie
13:45 Météo
13:55 *Les feux de l'amour* - Feuilleton sentimental
14:55 *Enceinte avant la fac* - Téléfilm dramatique
16:35 Quatre mariages pour une lune de miel - Téléréalité
17:25 Bienvenue chez nous - Jeu - Chez Bernadette et Thierry, Hautes-Pyrénées - Saison 2
18:20 Une famille en or - Jeu
19:05 Le juste prix - Jeu
19:45 Nos chers voisins - Série humoristique
19:55 Météo
20:00 Journal
20:30 Mon assiette santé - Magazine de services
20:34 Instants d'émotion - Magazine de découvertes
20:40 Météo
20:45 Après le 20h, c'est Canteloup - Divertissement-humour
22:50 *New York unité spéciale* - Série policière - *Epoque modèle* - Saison 13 (18/23)
23:35 *New York unité spéciale* - Série policière - *Conflit d'intérêt* - Saison 12 (10/24)



12:00 Tout le monde veut prendre sa place - Jeu
12:55 Météo 2
13:00 Journal
13:50 Météo 2
13:52 Consomag - Magazine du consommateur - Le tri des médicaments et le débarras des seringues
14:00 Tout une histoire - Magazine de société
15:15 Comment ça va bien ! - Magazine de services
16:15 Le jour où tout a basculé - Magazine de société - Mon fiancé a profité de moi
16:45 Le jour où tout a basculé - Magazine de société - Ma sœur arnaque ma mère
17:09 Côte match - Multisports
17:10 Seriez-vous un bon expert ? - Jeu
17:54 CD'aujourd'hui - Variétés
17:55 On n'demande qu'à en rire - Divertissement-humour
18:55 Mot de passe - Jeu
19:24 Météo 2
19:25 N'oubliez pas les paroles - Jeu
20:00 Journal
20:40 Tirage du loto - Loterie
20:44 Météo 2
21:34 D'art d'art - Magazine culturel - «Portrait de Joris van Zelle, médecin», de

Bernard van Orley
21:35 *Rizzoli & Isles* : Autopsie d'un meurtre - L'étrangleur de Boston - Saison 1 (2/10)
22:20 *Rizzoli & Isles* : Autopsie d'un meurtre - Frais de scolarité - Saison 1 (4/10)
23:00 Un oeil sur la planète - Magazine de géopolitique - La Birmanie : la promesse de l'aube ?



12:00 12/13 : Journal régional
12:25 12/13 : Journal national
12:55 Météo à la carte - Magazine de découvertes
13:50 Si près de chez vous - Magazine de société - Terre assassinée - Saison 1
14:15 Si près de chez vous - Magazine de société - Au cœur d'un scandale - Saison 1
14:45 Keno - Loterie
14:50 *Inspecteur Derrick* - Série policière - *La clé* - Saison 21 (9/12)
16:10 Des chiffres et des lettres - Jeu
16:50 Harry - Jeu
17:20 Un livre, un jour - Magazine littéraire - *L'Afrique qui vient*, Anthologie (Hoëbeke)
17:30 Slam - Jeu
18:10 Questions pour un champion - Jeu
19:00 19/20 : Journal régional
19:18 19/20 : Edition locale
19:30 19/20 : Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport - Multisports
20:10 Et si on changeait le monde - Magazine de services
20:15 Plus belle la vie - Feuilleton réaliste
23:35 Météo
23:40 Soir 3



12:10 Les guignols de l'info - Divertissement-humour
12:20 La nouvelle édition 1ere partie - Magazine d'actualité
12:45 La nouvelle édition - Magazine d'actualité
14:00 *Les adoptés* - Comédie dramatique
15:35 Schengen - Court métrage
15:45 Prime suspect - Série policière - *Les regrets se ramassent à la pelle* - Saison 1 (5/13)
16:30 *Les infidèles* - Comédie dramatique
18:10 Kaira shopping - Série humoristique - Imitations - Saison 2
18:20 Les Simpson - Série d'animation - *Coucher avec l'ennemi* - Saison 16 (3/21)
18:45 Le JT
19:05 Le grand journal - Talk show
20:05 Le petit journal - Divertissement
20:30 Le grand journal, la suite - Talk show
21:50 *Maison close* - Série dramatique
22:45 85e cérémonie des oscars - Emission spéciale - Le meilleur de la cérémonie



12:00 En famille - Série humoristique
12:40 Météo
12:45 Le 12.45
13:05 Scènes de ménages - Série humoristique
13:40 Météo
13:42 Astuces de chef - Magazine culinaire
13:45 *Fugue à Marrakech* - Téléfilm sentimental
15:40 Amours de vacances - Téléfilm sentimental
17:35 Un dîner presque parfait - Jeu - Dunkerque
18:45 100 % mag - Magazine d'information
19:40 Météo
19:45 Le 19.45
20:05 Scènes de ménages - Série humoristique
23:45 Norbert et Jean : le défi - Magazine culinaire - Cuisiner les plats d'hiver mais version light !

La sélection



20:50

Joséphine, ange gardien - Téléfilm sentimental

Durée : 2h00 - Acteur : Mimie Mathy, Bertrand Degrémont, Pauline Deshons - Réalisateur : Jean-Marc Seban

Le cirque Borelli

Joséphine aide le directeur d'un cirque, traumatisé par le décès de son père trapéziste. Elle découvre que de nombreux accidents se sont récemment produits.



20:45

Rizzoli & Isles : Autopsie d'un meurtre - Série policière

Durée : 0h49 - Acteur : Angie Harmon, Sasha Alexander, Lorraine Bracco - Réalisateur : Michael M Robin L'apprenti - Saison 1 (1/10)
Une inspectrice de la police de Boston et une femme médecin légiste collaborent pour résoudre des meurtres : le tandem enquête sur l'assassinat d'un homme.



20:45

Les 20^e Victoires de la musique classique 2013 - Emission spéciale - En direct

Durée : 2h50 - Présentateur : Louis Laforgue, Frédéric Lodeon

Depuis l'auditorium de Bordeaux. Louis Laforgue fait équipe avec Frédéric Lodeon pour présenter la 20^e édition des Victoires de la musique classique, en partenariat avec France Inter et France Musique, qui diffusent la soirée sur leurs antennes. Cette cérémonie est l'occasion de découvrir, ou de redécouvrir, les succès du répertoire classique, morceaux devenus populaires qui ont marqué plusieurs générations. Plus d'une trentaine d'artistes, de Renaud Capuçon à Joyce DiDonato, en passant par Vittorio Grigolo, accompagnés par l'Orchestre national Bordeaux-Aquitaine dirigé par Kwamé Ryan, interprètent l'air de «La Reine de la nuit», de Mozart, ou des extraits du «Barbier de Séville», de Rossini et de «Aïda», de Verdi.



20:55

Maison close - Série dramatique

Durée : 0h55 - Acteur : Jemima West, Anne ChARRIER, Valérie Karsenti - Réalisateur : Jérôme Cornuaud Pendant que Rose et Mosca se perdent dans le sexe et la drogue, Kertel et Bak reprennent les affaires en main. Véra cherche un appartement pour sa fille.



20:50

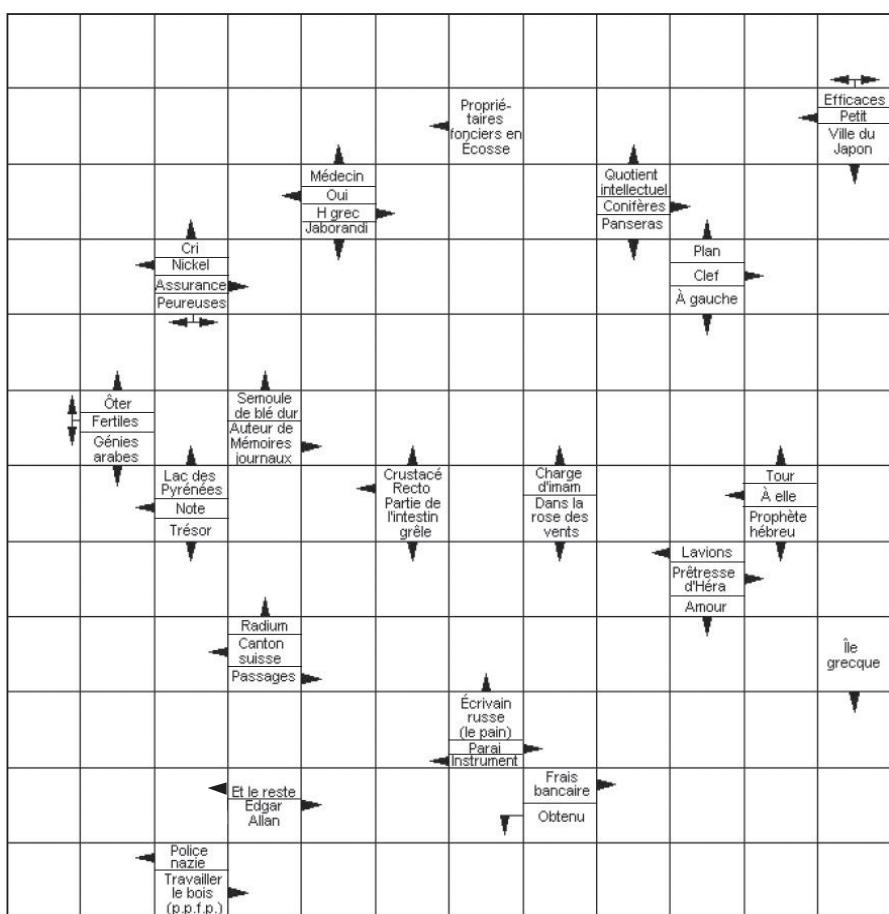
Top chef - Téléréalité

Durée : 2h55 - Présentateur : Stéphane Rotenberg

Episode 4 - Saison 4
Lors de l'épreuve coup de feu, les onze cuisiniers encore en lice doivent composer à partir d'un panier de fruits et de légumes. Mais une surprise de taille les attend : leurs proches, qui ont fait le déplacement, sont soumis à un questionnaire de cuisine, et il faut impérativement une bonne réponse pour que les candidats puissent commencer à cuisiner. Pour la première épreuve des chefs, des équipes doivent reconstituer un plat de Jean-François Piégé en ayant que le goût et le toucher à leur disposition. Dans le second challenge, Pierre Palmade et Michèle Laroque demandent aux aspirants au titre de composer un menu complet avec, pour chaque plat, un ingrédient difficile à intégrer.



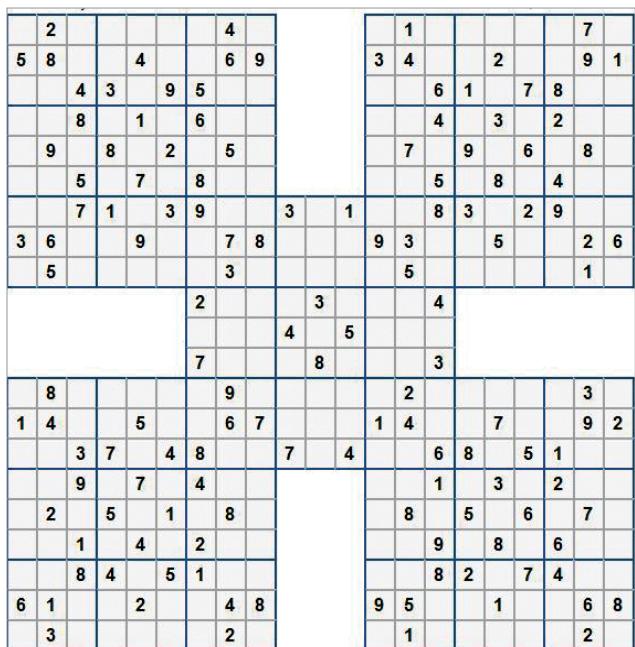
Mots fléchés n°205



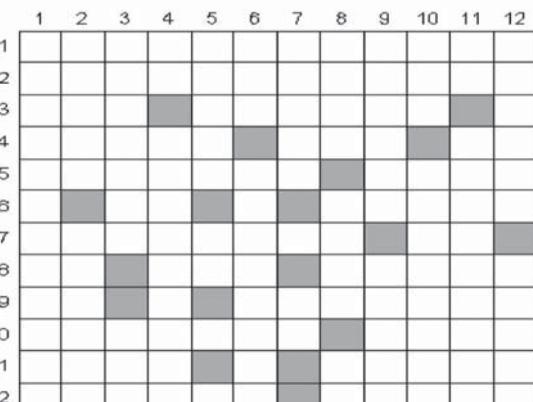
Samuraï-sudoku n°205

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°205



Horizontalement:

- Infraluminaire
- Imposées
- Langue thaïe - Affluent de la Loire
- Ch.-l. de canton de la Charente- Maritime - Homme politique chinois - Mammifère
- Empêches de tomber - Mollusque bivalve marin
- Préfixe - Extrémité septentrionale du Tchad
- Partie de certains chapiteaux - Obtenu
- Du verbe rire - Ville d'Allemagne - Planète
- Carte à jouer - Ch.-l. d'arr. du nord sur l'Elbe
- Hydrocarbure saturé - Argent (pl.)
- Aigu - Code télégraphique
- Évêque de Césarée - Écrivain américain - Ville d'Allemagne

Verticalement:

- Appareil pour mesurer le rayonnement solaire
- Torrent des Alpes du Sud - Auge de maçon
- Recroqueviller - Dévêtus
- Mesure chinoise - Hockey sur glace adapté à la pratique féminine
- Qui est en feu (fém.) - Article espagnol
- Mois - Race bovine
- Éléments d'un test - Cale en forme de V
- Étoile qui, augmentant brusquement d'éclat, semble constituer une étoile nouvelle - Pilier cornier - Magnésium
- Commune de Suisse - Progrès
- Colère - Ch.-l. de canton de l'Ain
- Note - Eprouve de l'attraction pour quelqu'un (fém.)
- Pièce supportant le poids d'un véhicule

RELANCE DU SPORT ÉQUESTRE EN ALGÉRIE

Nécessité de réactiver le rôle des ligues nationales et des clubs

Le nouveau président de la Fédération algérienne d'équitation, M. Metidji Mohamed Zoubir, a affirmé samedi à Alger que la relance du sport équestre en Algérie passait «inévitablement» par la réactivation du rôle des ligues nationales et des clubs d'équitation ainsi que de la réhabilitation des activités équestres traditionnelles.



Après son élection à la tête de la fédération, par 33 voix sur les 51 suffrages exprimés, contre 17 pour son concurrent Mohamed Bouakaz et une autre annulée, M. Metidji (31 ans) s'est engagé à impliquer tous les membres de la FAE dans la promotion de cette spécialité sportive «importante», qui est étroitement liée à l'au-

thenticité de la société algérienne. «Je m'engage devant vous à accomplir tout ce qui est en mon pouvoir pour être à la hauteur de la confiance que vous avez placée en ma personne. Je tiens à vous informer que la famille de l'équitation algérienne a grand besoin de ses enfants et tous ceux qui sont capables de lui apporter un plus», a-t-il affirmé. Et d'ajou-

ter : «Nous sommes devant un grand chantier dans lequel nous devons unir nos forces et nos efforts au profit des adeptes de ce sport à travers tout le pays».

Lors d'un exposé exhaustif du programme d'action pour son mandat à la tête de la fédération, M. Metidji a souligné qu'il englobait plusieurs mesures à différents niveaux dont

celles liées aux structures de la fédération, aux annexes, aux ligues et aux clubs, outre les mesures visant la réalisation du programme d'action du mandat olympique et celles relatives aux financements. M. Mohamed Metidji Zoubir est le plus jeune président de la FAE depuis sa création. Il est propriétaire d'une écurie à Mostaganem et président du club d'équitation Hocine-Mansour (Mostaganem). Il est titulaire d'un diplôme de graduation en management, obtenu aux Etats-Unis. A l'issue des travaux de l'assemblée générale élective, le second candidat, M. Ahmed Bouakaz s'est dit «insatisfait» des résultats de cette élection, exprimant son intention de déposer un recours auprès du ministère de tutelle.

ANNABA

Tournoi en hommage aux anciens handballeurs

Un tournoi de handball a été organisé samedi à la salle omnisports Saïd-Brahimi d'Annaba, à l'occasion du Cinquantenaire de l'Indépendance et en célébration du double anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures et de la naissance de l'Ugta. Organisé par l'Amicale des anciens handballeurs d'Annaba, en collaboration avec la direction de la jeunesse et des sports (DJS), cette joute sportive a donné lieu à cinq rencontres dans les catégories «benjamins» filles et garçons «vétérans» hommes de la wilaya d'Annaba et des «vétérans»

femmes des wilayas d'Annaba et d'Alger. Parmi les anciens handballeurs présents à ces joutes figurent les internationaux Mohamed Hachemi et Mohamed-Habib Bouchami, chez les hommes, et Menia Boukaroucha Sihem Hayoun chez les dames.

Le tournoi, qui marque la première activité de l'Amicale des handballeurs d'Annaba depuis sa création en décembre 2012, se veut un hommage aux anciens de la petite balle qui ont gravé de leur empreinte cette discipline sportive en Algérie. Il vise

également à donner un «souffle nouveau» au handball à Annaba, selon le président de cette Amicale, M. Amar Bouchami, qui s'est déclaré «optimiste» quant à la relance de cette discipline du côté de la Coquette au regard de la forte présence de jeunes dans ce tournoi. L'ex-sélectionneur de l'équipe nationale de handball et ancien ministre de la Jeunesse et des Sports, M. Aziz Derouaz, et l'ancienne championne de judo, Salima Souakri, devaient être honorés par les organisateurs mais n'ont pu rallier la ville d'Annaba, a-t-on indiqué.

IBF - SUPER-WELTERS L'Américain Smith s'empare du titre

L'Américain Ishe Smith a décroché le titre IBF des super-welters en s'imposant devant son compatriote Cornelius Bundrage sur décision partagée, samedi à Detroit (Michigan). Smith a reçu un score de 116-111 de la part de deux juges tandis que le troisième a vu la victoire de Bundrage 114-113. L'Américain de 34 ans, dont le promoteur n'est autre que le boxeur Floyd Mayweather, est devenu le premier champion du monde natif de Las Vegas, qui est considéré comme la capitale mondiale de la boxe. «Ce titre vaut tout l'or du monde, a dit Smith. Il y a cinq ans, j'étais au bord du suicide, je ne pensais jamais que j'en serais là un jour.»

WTA La Tchèque Kvitova s'adjuge le tournoi de Dubaï

La Tchèque Petra Kvitova, tête de série N°6, a gagné samedi le tournoi WTA de Dubaï en s'imposant en finale l'Italienne Sara Errani (N°5) en trois sets, 6-2, 1-6, 6-1. En remportant son premier titre de l'année, le 10e de sa carrière, Kvitova, actuelle 8^e au classement mondial, confirme qu'il faudra compter avec elle en ce début de saison. La vainqueur de Wimbledon-2011, âgée de 22 ans, a rapidement pris l'avantage dans le premier set, remportant les quatre premiers jeux et concluant un 6-2 en un peu plus d'une demi-heure. Dans le double dames, la paire Bethanie Mattek-Sands/Sania Mirza (USA/IND) a battu Nadia Petrova/Katarina Srebotnik (Rus/Slo) 6-4, 2-6, 10-7.

7^e TOURNOI INTERNATIONAL DE TENNIS JUNIORS

Inès Ibbou :
«Je suis fière du premier titre remporté dans mon pays»



L'Algérienne Inès Ibbou, qui a remporté, samedi à Mansourah (Tlemcen), le titre du 7^e tournoi international de tennis juniors, a indiqué «qu'elle était fière de remporter ce premier titre du genre dans son pays», à l'issue du tournoi ITF juniors» qui a pris fin samedi. Après cet exploit, elle a souligné, dans une déclaration à l'APS, que «cette victoire a un goût particulier car je l'ai remporté dans mon pays, ce qui me procurera plus de force pour poursuivre mon parcours sportif et mieux représenter l'Algérie à l'avenir». Cette jeune championne de 14 ans, qui a également raflé le titre chez le double féminin avec la Marocaine Nassik Ghita, a ajouté qu'elle devra participer à d'autres rencontres internationales pour améliorer son classement ITF, souhaitant remporter à l'avenir le titre de Roland-Garros (France). Pour sa part, son entraîneur M. Zine El Abidine Midoune a indiqué à l'APS que sa protégée était favorite pour la victoire finale, soulignant qu'Inès, a joué plusieurs matchs à l'étranger mais pour la première fois en Algérie. M. Zine El Abidine apprécie beaucoup cette victoire, saluant au passage le public qui n'avait pas cessé de l'encourager malgré les mauvaises conditions météorologiques, ainsi que les autorités locales qui ont tout fait pour assurer le succès de ce tournoi. Le D^r Bouabdallah Mohamed, président de la FAT, qui a souligné que cette édition a été marquée par une organisation parfaite grâce aux efforts consentis par la ligue de wilaya et les autorités locales, a indiqué que tous les moyens seront mobilisés pour prendre en charge cette jeune joueuse sur le plan national et international et lui permettre de remporter d'autres succès. Pour rappel, cette septième édition du tournoi international de tennis juniors de Mansourah (19-23 février) a vu la participation de 80 joueurs et joueuses de 15 pays.

Le Français Clément Larrière a remporté la victoire en simple garçons et en double avec son compatriote Nathan Seateun.

Solution Samurai-sudoku N°204

7	2	3	6	5	9	8	1	4
1	8	6	3	2	4	9	7	5
5	9	4	1	8	7	2	3	6
4	3	8	5	7	2	1	6	9
2	6	5	9	1	3	4	8	7
9	7	1	8	4	6	3	5	2
3	1	2	4	6	5	7	9	8
3	1	2	4	6	5	7	9	8
8	5	7	2	9	1	6	4	3
6	4	9	7	3	8	5	2	1

6	1	9	6	8	3	4	2	7
6	2	4	6	1	7	8	3	9
7	8	3	4	9	2	1	6	6
8	3	1	9	6	5	2	7	4
9	5	7	3	2	4	6	8	1
2	4	6	1	7	8	3	9	5
3	6	2	5	7	4	9	1	8
3	6	2	5	7	4	9	1	8
4	7	9	6	3	8	5	2	1

Solution Mots Croisés N°204

CINTEGABELLE
OTARIE■OSIER
MAGISTER■ERG
PIECETTES■NO
LP■ONEREUSES
AU■TARISSE■T
I■BEC■V■PRI
SPATH■IMITER
AILS■VENCE■O
NEE■TIR■I■CL
CUZCO■ERODE■
EXERCES■NASE

Solution Mots Fléchés N°204

GRENOUILAGE
LICORNE■RAIL
ACARIENS■LTE
NARDS■IONS■I
DIT■SUSCITES
ON■MANSLE■O■
U■NU■GEELONG
IGNORAI■LA■U
LEONOV■CESTE
LE■SUAVE■ILL
ELY■G■OPTE■T
R■BIENSEANCE

LIGUE 1 (22^e JOURNÉE)**L'USMH cale, l'ESS s'envole**

L'ES Sétif a conforté sa place de leader du championnat d'Algérie de Ligue 1 professionnelle, grâce à sa victoire contre le MC Oran (4-1), profitant de la surprenante défaite de son dauphin l'USM El Harrach, piégé à domicile par le WA Tlemcen (1-2), lors de la 22^e journée, disputée vendredi et samedi, et marquée également par la victoire du MC Alger aux dépens du CR Belouizdad (2-1) dans le derby de la capitale.

Le leader, l'ES Sétif s'est bien remis de la défaite de mardi dernier face à l'USM Alger (1-0) en match en retard, en disposant largement du MC Oran sur le score de (4-1).

Avec cette victoire, la quinzième de la saison, les hommes de Velud portent à sept longueurs leur avance sur leur poursuivant direct, l'USM El Harrach qui s'est incliné pour la deuxième fois de rang face au WA Tlemcen, qui lutte pour le maintien.

Les Harrachis qui restaient sur un sérieux revers devant l'ASO Chlef (3-0) ont été dominés par les Zianides grâce à deux réalisations de Ghazali ('4') et Rechrouf ('63') qui a répondu à l'égalisation de Bounedjah (60 sp). Après cette défaite, la sixième de la saison, l'USMH est distancé par le leader, et voit le MC Alger revenir à trois longueurs.

Les Vert et Rouge ont remporté le derby de la capitale contre le CR Belouizdad (2-1) devant quelques 35 000 spectateurs. Auteur d'un doublé, Yachir a été l'artisan de la victoire du MCA, qui s'empare de la troisième place avec 39 points, devançant de deux unités son



rival de toujours l'USM Alger, qui s'est incliné face à la JS Kabylie (1-0) dans le big match de la 22^e journée.

Une tête de l'international Belkalem avant la pause a permis aux Canaris d'engranger trois précieux points et se hissent à la septième place. A l'inverse, les Rouge et Noir confirment leur fébrilité loin de leurs bases.

La bonne opération de la journée est à mettre à l'actif du CS Constantine, désormais seul cinquième à un point de l'USM Alger, après son succès contre la JS Saoura (2-1). Tiaiba (45^e) et Bezzaz (82^e) ont permis aux Sanafir de signer leur neuvième victoire de la saison. De son côté, l'ASO Chlef, a confirmé son redoutable succès contre l'USMH de la précédente journée, en allant battre le CA Bordj Bou Arréridj (1-0) grâce à son buteur Messaoud (71 sp). Une précieuse victoire des protégés de Benchouïa qui remontent à la dixième place avec 25 points. En bas de classement, outre l'exploit du WA Tlemcen qui a signé son deuxième succès cette saison dans la capitale, après celui enregistré contre le MCA (1-0), la journée a également souri à la lanterne rouge, le CA Batna qui a

remporté une précieuse victoire contre l'USM Bel Abbès (1-0) dans le match des mal classés. Les hommes d'Ali Fernani confirment ainsi leur réveil et reviennent à deux unités de leurs adversaires du jour. Enfin, le MC El Eulma a été accroché par la JSM Béjaïa (0-0), un résultat nul qui confirme les difficultés des deux équipes.

Résultats et classement

MC Alger - CR Belouizdad	2-1
CA Batna - USM Bel Abbès	1-0
USM Harrach - WA Tlemcen	1-2
JS Kabylie - USM Alger	1-0
CS Constantine - JS Saoura	2-1
CABB Arréridj - ASO Chlef	0-1
ES Sétif - MC Oran	4-1
MCE Eulma - JSM Béjaïa	0-0

Classement:	Pts	J
1. ES Sétif	49	22
2. USM El Harrach	42	22
3. MC Alger	39	22
4. USM Alger	37	22
5. CS Constantine	36	22
6. CR Belouizdad	33	22
7. JS Kabylie	31	22
8. JSM Béjaïa	28	22
9. JS Saoura	27	22
10. ASO Chlef	25	22
11. MC El Eulma	24	21
12. CABB Arréridj	24	22
13. WA Tlemcen	21	21
14. MC Oran	20	22
15. USM Bel Abbès	20	22
16. CA Batna	18	22

APS

**JSK-USMA 1-0
Les Canaris doucement mais sûrement !**

Ferrah Menad

Après deux bons résultats enregistrés en dehors de ses bases, la JSK devait confirmer devant son public face à l'USMA. Le match débute timidement des deux côtés, la prudence était de mise de part et d'autre. Cependant, les locaux, qui étaient dans l'obligation de faire le jeu, ont réussi l'essentiel lors de cette première période en inscrivant un but par leur défenseur central Said Belkalem à la 45^e. Par ailleurs, l'ex-attaquant de l'ESS, Chellali, a essayé quelques initiatives prises aux 19^e et 26^e. Les visiteurs n'ont marqué leur réveil timide qu'après avoir encaissé ce but de Belkalem à la fin de la première période, mais sans arriver à inquiéter le gardien local Assellah égal à lui-même. En seconde période, Nasser Sandjak a favorisé la carte jaune en incorporant des joueurs frais tels que Bouacha, Marocci et Boulânceur, les Lions de Djurdjura ont tout fait pour conserver leur maigre acquis, ils ont réussi finalement à le faire. Quant aux visiteurs, ils ont tenté de remettre les pendules à l'heure, mais en vain, et ce, malgré l'incorporation de deux attaquants, Betrouni et Hafifi. La JSK a réussi son pari.

Malek Asselah intraitable

Le gardien des Vert et Jaune, Malik Asselah, a fourni une très belle prestation devant la JSM Béjaïa avant-hier, et il faut dire que c'est grâce à ses sorties, ainsi qu'à sa vigilance et son bon emplacement que la JSK a réussi à tenir le coup durant toute la partie et casser les attaques adverses. Cette belle prestation fournie par ce joueur, laisse dire que ce dernier à une place de titulaire dans cette équipe kabyle, ce qui va donner plus d'assurance au club, ainsi pour le staff technique.

Reprise des entraînements demain

Auréolés par leur victoire enregistrée face à l'USMA, comptant pour la 22^e journée du championnat professionnel de Ligue I, le premier responsable du club phare de la Kabylie, Nasser Sandjak, a accordé à ses poulains une journée de repos, et ce afin de récupérer un peu de leurs efforts fournis avant-hier, lors du match disputé contre les Rouge et Noir. En effet, le coach a fixé rendez-vous aux joueurs pour demain, en vue du prochain match face au CRB au 20 Août.

Les joueurs libérés psychologiquement

C'est le soulagement total chez les joueurs kabyles, c'est ce qu'a été remarqué depuis le dernier résultat positif arraché, les partenaires de l'international Said Belkalem se sont libérés psychologiquement et partent de nouveau sans aucune pression pour le prochain match face au CRB, où il leur faudra faire un bon résultat afin de ne pas compromettre leur début de course pour le podium. Reste à confirmer maintenant cette dynamique et ce sentiment de gagneurs.

MC ALGER**Hadj Bouguèche devant le conseil de discipline cette semaine****M.A.F**

L'attaquant du MC Alger, Hadj Bouguèche, auteur d'un comportement condamnable à l'encontre de son entraîneur, Djamel Menad, vendredi à l'issue du derby face au CR Belouizdad (2-1), en ouverture de la 22^e journée du championnat de Ligue 1, comparaitra, avant la fin de la semaine, devant le conseil de discipline du club pour répondre de son acte, a-t-on appris d'une source proche du vieux club algérien.

Mais quelle mouche a piqué Bouguèche pour se comporter de la sorte ? L'enfant d'Arzew a eu un accrochage dans les vestiaires avec Menad. Le joueur, reprochant à son coach de l'avoir sorti au cours du jeu, en est même venu aux mains devant le regard médusé de ses coéquipiers, qui sont restés bouche bée devant cette scène regrettable.

Les choses auraient pu rester au stade d'une simple explication, l'un faisant comprendre son mécontentement et l'autre les raisons de son choix. Malheureusement, le ton est monté entre les deux hommes au point où ils en sont venus aux coups de poing, vraiment regrettable. Selon la même source, l'ancien joueur d'Ennasr Essaoui (Div. 1 saoudienne), absent samedi lors de la séance de décrassage, risque vraiment gros, et l'entraîneur Djamel Menad, ne compte pas se taire après tout ce qu'il a



vécu vendredi soir. La direction du club, aurait convoqué Hadj Bouguèche pour comparaître avant la fin de la semaine devant le conseil de discipline, et répondre à son acte, qui n'aurait pas lieu d'être d'autant que l'équipe venait de décrocher une belle victoire devant le voisin belouizdadi.

Menad réclame son exclusion de l'équipe

Connu par sa fermeté et sa rigueur, le coach mouloudéen, Djamel Menad, ne compte pas rester les bras croisés devant cette situation inédite, puisqu'il réclame tout simplement le renvoi de Hadj Bouguèche, à la suite de son comportement anti-sportif. L'ancien buteur de l'équipe

nationale dans les années 1990, aurait même menacé la direction de jeter l'éponge dans le cas où le joueur ne serait pas renvoyé, arguant qu'il ne peut pas travailler avec un élément «indiscipliné», qui pourrait nuire à la sérénité du groupe.

Quelle soit la raison qui a poussé Hadj Bouguèche à réagir de la sorte, rien n'explique, en revanche, son comportement. Oser lever la main sur son entraîneur, qu'on dit seul maître des décisions, est un comportement condamnable, qui ne devrait pas passer sous silence.

Bouguèche avait fait son come-back au sein du Doyen durant le mercato d'hiver, après deux ans et demi d'exil, deux coupes d'Algérie (2006-2007) et un titre de champion en 2010. L'attaquant de 29 ans avait eu une expérience du côté des pays du Golfe, en monnayant son talent, d'abord au sein de la formation d'Al-Emirat Emirati (Emirats arabes unis), avant de rejoindre le championnat d'Arabie Saoudite, la saison dernière, défendant les couleurs successivement d'Al-Kadissia, d'Ennasr et enfin d'Al-Taâoun, club qu'il a quitté à l'issue de la phase aller.

En attendant le verdict tant attendu du conseil de discipline, l'équipe poursuit sa préparation en vue du match des 1/8 de finale de la coupe d'Algérie, qui l'opposera ce vendredi à l'USM Aïn Beida, au stade olympique du 5-Juillet (16h00).

CHAMPIONNAT PORTUGAIS
(20^e JOURNÉE)
Hilal Soudani
buteur avec Vitoria
Guimarães face
à Braga

M. A. F

L'attaquant international algérien de Vitoria Guimarães, Hilal Soudani, a inscrit samedi soir un nouveau but avec sa formation, à l'occasion du déplacement à Braga, en match comptant pour la 20^e journée du championnat portugais de football. La réalisation du joueur algérien, survenu à la 86^e minute du jeu, n'a pas permis à son équipe d'éviter la défaite sur le terrain de Sporting Braga (3-2). Se présentant seul face au gardien de but adverse, Hilal Soudani, qui a joué l'intégralité du match, a réussi à tromper le portier de Braga et inscrire le but, ce qui a permis à Guimarães de réduire l'écart après avoir été menée (3-0) dans ce derby explosif. À l'issue de cette défaite, la 9^e depuis le début de la saison, le Vitoria Guimarães stagne à la 8^e place au classement du championnat avec 24 points, à neuf longueurs du premier relégable, Beira Mar (15 pts). Lors de la 21^e journée, l'équipe de Guimarães accueillera lundi prochain l'Académica Coimbra, où évolue le défenseur international algérien, Rafik Halliche.



FRANCE - LIGUE 1

Boudebouz : «Si Sochaux continue à afficher la même mentalité, il se maintiendra»

Le milieu offensif algérien de Sochaux, Ryad Boudebouz, a estimé que son équipe pouvait se maintenir en Ligue 1 si elle continuait à afficher la même mentalité et la même agressivité, après le nul à Rennes (2-2) samedi lors de la 26^e journée du championnat de France de footbal.

«Si on continue avec cette mentalité et surtout cette agressivité, on pourra se maintenir et même voir un peu plus haut», a lancé Boudebouz après la rencontre qui a vu Rennes revenir au score à la 88^e minute de jeu.

«C'est dommage de prendre ce but à la 88^e car Rennes n'était pas dangereux en deuxième période. Mais c'est bon pour l'avenir car l'équipe joue bien.

On a un bon groupe solide. On continue notre chemin sans perdre, cela fait trois matches (0-0 à Troyes puis 3-2 contre Paris, ndlr)», a-t-il rappelé.

Pour l'international algérien, «il faudra prendre maintenant trois points contre Nancy samedi pour les mettre à distance et s'éloigner de la zone de relégation le plus vite



possible pour vivre une fin de saison plus tranquille». Depuis le début de la phase retour, Sochaux affiche un nouveau mental, loin de celui abattu du début de saison, ce qui confirme le milieu de terrain offensif algérien : «On s'est dit sur la deuxième partie de saison qu'on allait arrêter de subir.

Maintenant on joue bien, on a les occasions et on arrive à marquer. C'est bien pour Sochaux. Depuis janvier l'équipe tourne bien (trois victoires, deux nuls et deux défaites, Ndlr).

«On prend aussi du plaisir en jouant comme ça, et pour nous les joueurs offensifs, c'est plus facile. On presse plus haut et on joue vraiment notre football.

Et comme on est petits, vifs, c'est dur pour les équipes. Le foot, ce n'est pas forcément être grand et costaud. Donc, on essaie d'imposer notre jeu et pour l'instant ça va bien», a-t-il conclu.

Après le nul encourageant de samedi, Sochaux s'est hissé à la 14^e place du classement avec 27 points, devançant de 4 unités le premier relégable, Evian/Thonon.

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DU TRAVAIL DE L'EMPLOI ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE
FONDS NATIONAL DE PÉRÉQUATION DES ŒUVRES SOCIALES
ANTENNE RÉGIONALE DE CHLEF
BOULEVARD IBN BADIS-CHLEF
NIF : 000016109004949
TÉL : 027 79 04 17 - FAX : 027 77 06 97

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 003/FNPOS.CHLEF/2013

Le Fonds National de péréquation des Œuvres Sociales «Antenne Régionale de CHLEF» lance un avis d'appel d'offres national pour la **réalisation des VRD du projet des 50 logements LSP/FNPOS à Oued Syl, wilaya de Chlef**. Les entreprises qualifiées en BTPH ou en TPH et intéressées par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges à compter de la première publication dans la presse nationale ou le BOMOP, contre paiement de la somme de **1500,00 DA** non remboursable représentant les frais de reproduction auprès de :

BET «GETACO» sis à la Cité 136 logts CNEP
BLOC B appartement 06

Les offres établies par les soumissionnaires doivent comprendre deux plis, une offre technique et une offre financière.

I- L'OFFRE TECHNIQUE EST COMPOSÉE DE :

- Cahier des prescriptions générales dûment daté et signé et dont toutes les pages seront paraphées;
- Déclaration à souscrire dûment remplie, signée et datée ;
- Statut de l'entreprise ou de la société lorsqu'il s'agit d'une personne morale.
- Extrait du casier judiciaire N° 3 du signataire du marché en cours de validité à la date d'ouverture des plis.
- Registre de commerce.
- Bilans financiers des trois derniers exercices visés par les services des impôts.
- N° d'identification fiscale (NIF).
- Extrait de rôle.

- Attestations de sécurité sociale CASNOS, CNAS et CACOBATPH en cours de validité à la date d'ouverture des plis.

- Attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale de droit algérien.

- Références professionnelles (projets déjà réalisés avec présentation des pièces justificatives mentionnées dans le cahier des charges).

- Attestation de solvabilité bancaire datée au moins d'une année à la date d'ouverture des plis.

- Le certificat de qualification et de classification professionnelles du soumissionnaire en cours de validité.

- Déclaration de probité dûment renseignée, datée et signée.

- Liste des moyens humains à mettre dans le cadre

du présent projet de marché accompagnée de pièces justificatives.

- La liste des moyens matériels à mettre dans le cadre du présent projet accompagnée des pièces justificatives.

- Planning prévisionnel d'exécution signé.

Toutes les copies doivent être légalisées et en cours de validité.

B- L'OFFRE FINANCIÈRE EST COMPOSÉE DE :

- Cahier des prescriptions spéciales (CPS) dûment daté et signé dont toutes les pages seront paraphées.

- Cahier des prescriptions techniques (CPT) dûment daté et signé dont toutes les pages seront parapraphées.

- Lettre de soumission dûment renseignée, datée et signée.

- Le bordereau des prix unitaires dûment renseigné, daté et signé.

- Le devis quantitatif et estimatif dûment renseigné, daté et signé.

Les offres technique et financière seront fermées et cachetées séparément dans deux enveloppes internes et intégrées dans l'enveloppe extérieure (L'enveloppe extérieure doit être anonyme et ne doit comporter que la mention suivante

«Soumission à ne pas ouvrir»
Appel d'Offres National Ouvert
N° 003/FNPOS.CHLEF/2013
En mentionnant l'inditulé du projet

Le délai de préparation des offres est fixé à **21 jours** à partir de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP. La date de dépôt des offres correspond au dernier jour du délai de préparation des offres au plus tard à **midi (12h00)**.

Le dépôt doit se faire à l'adresse suivante :
Antenne Régionale FNPOS, Rue IBN BADIS,
CHLEF

La commission d'ouverture des plis siégera en séance plénière, le même jour à **13h30**, au siège du FNPOS CHLEF.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **90 jours** à compter de la date de dépôt des offres. Cet avis tient lieu de convocation aux soumissionnaires désirant assister à la séance d'ouverture des plis.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة الأشغال العمومية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
DE LA WILAYA ADRAR
NIF : 4080 15 00000 1062

AVIS D'INFRUCTUOSITE DE
L'Avis d'appel d'offres national
Ouverte N°:74/2012

La Direction des Travaux publics de la wilaya d'Adrar informe Les laboratoires soumissionnaires ayant répondu à l'avis d'appel d'offres national Ouverte N°:74/2012 publié dans le quotidien national DK News le 11/12/2012 portant le projet:

Lot n°01 : Contrôle et suivi géotechnique des travaux portant sur :

Lot A : Revêtement en BB de la RN 52 du PK 05 au PK 40 et du PK 58 au PK 61 et du PK 116 au PK 125 sur un linéaire de 47 km.

Lot n°02 : Contrôle et suivi géotechnique des travaux portant sur :

Lot B : Fourniture et mise en œuvre de 573 km de signalisation horizontale sur RN

A été déclarée infructueux par la commission d'évaluation des offres techniques tenue le 04/02/2013 par le motif suivant :

Aucun laboratoire n'a été qualifié techniquement.

COUPE DE L'UAFA (1/4 DE FINALE RETOUR)
ISMAÏLY-CRB

Ousserir : «Capables de nous qualifier en Egypte»

Le gardien de but du CR Belouzidat (Ligue 1 algérienne de football), Nassim Ousserir, a affirmé hier que son équipe est capable d'aller "damer le pion" à Al Ismaïly (Egypte), en match prévu mercredi au stade de la Défense algérienne du Caire (17h00 algérien), comptant pour les quarts de finale retour de la Coupe d'Union arabe (UAFA) des clubs.

"Même si nous avons été tenus en échec au match aller à Alger, je pense que nous sommes capables d'aller réaliser quelques chose en Egypte, et pourquoi pas décrocher la qualification là-bas. Cela sera difficile, mais reste jouable", a affirmé à l'APS le portier du Chabab.

La délégation du CRB s'enverra cet après-midi pour le Caire. Lors du match aller, disputé le 12 février au stade du 20-Août 1955, les Belouzidis ont été accrochés par les Egyptiens (1-1). "Cette rencontre aller s'est jouée vraiment sur de petits détails. Il ne faut pas oublier que nous avons à faire à une équipe expérimentée qui pratique un beau jeu. Maintenant, nous devons oublier ce match aller et nous concentrer sur le rendez-vous décisif de ce mercredi", a souligné Ousserir, laissé sur le banc des remplaçants lors de la première manche.

"J'espère bien retrouver ma place à l'occasion de cette rencontre retour. C'est un match capital, et mon expérience pourrait être utile".

Toutefois, le gardien de but belouzidat estime que la dernière défaite concédée lors du derby algérois face au MC Alger (2-1) vendredi soir (22e journée de Ligue 1), "ne peut en aucun cas affecter le moral du groupe en vue de ce match face à Al Ismaïly". "Ce revers, nous l'avons déjà mis aux oubliettes, même si on nourrit des regrets d'avoir perdu ce match. Actuellement, ce qui nous intéresse c'est le match d'Al Ismaïly et la nécessité de renverser la peur au Caire. Tous les joueurs sont décidés à frapper un bon coup", a-t-il conclu. Côté effectif, le CRB bénéficiera de l'ensemble de ses joueurs cadres, à l'exception du défenseur Mohamed Messaoudi, suspendu.

L'autre représentant algérien dans cette épreuve, l'USM Alger, auteur d'une large victoire au match aller face aux Jordaniens d'Al Boqââ (6-1) à Amman, jouera la rencontre retour demain au stade Omar Hamadî (16h00).



S. Ben

Après avoir disputé samedi dernier son match de la 22^e journée du Championnat professionnel d'Algérie de Ligue 1 en déplacement face au MC El Eulma (0-0), la JSM Béjaïa se déplacera aujourd'hui à Niamey en vue de son match face à l'Olympic du Niger pour le compte du tour préliminaire retour de la Ligue des champions d'Afrique.

Le directeur général de la formation de Ligue 1 algérienne de football, Rachid Redjradj a annoncé que "nous avons déjà réservé sur un vol direct Alger-Niamey pour ce lundi. Selon les dirigeants nigériens, le match est prévu pour le 1^{er} mars, nous aurons tout le temps pour bien le préparer sur place", précise le responsable du club bougiote. Ainsi et après avoir joué trois rencontres en l'espace d'une semaine, le staff technique de l'équipe bôjaouie a décidé d'accorder une journée de repos, hier, à ses joueurs pour récupérer des efforts fournis.

A rappeler que la JSMB a déjà mis un pied au prochain tour grâce à sa victoire lors du match aller (3-0) tenu vendredi 15 février dernier au stade de l'Unité maghrébine de Béjaïa. Seulement et en dépit de ce score large de la première manche, le directeur général



du club reste persuadé que cette épreuve ne devrait nullement constituer un objectif pour son équipe, qui a connu un sensible remaniement au sein de son effectif durant l'intersaison.

"La Ligue des champions n'a jamais figuré dans nos objectifs. Je suis même persuadé qu'en l'état actuel des choses, aucun club algérien n'est en mesure de la gagner", a-t-il ajouté.

Le club de la vallée de la Soummam traverse une crise de résultats depuis plusieurs semaines.

Sa dernière victoire en championnat remonte à la 13^e journée face à l'USM Alger en décembre dernier. Cette difficile passe a entraîné le limogeage de son coach français, Alain Michel, remplacé par l'Italien Gianni

Solinis, depuis un mois, mais sans pour autant mettre un terme à cette traversée du désert sur le plan national, où l'équipe est également hors course en Coupe d'Algérie. Après leur match nul arraché samedi dernier en déplacement face à El Eulma, les Vert et Rouge kabyles occupent actuellement la huitième place au classement, et leur souci majeur est de réussir le maintien parmi l'élite, a encore expliqué Redjradj.

Quant au coach italien de l'équipe Giovanni Solinas, il estime qu'"avec ce point du nul arraché à El Eulma, nous nous déplacerons au Niger avec un moral au beau fixe et nous essayerons d'arracher la qualification au prochain tour, avant de recevoir l'ES Sétif pour le compte de la 23^e journée."

RENOUVELLEMENT DES INSTANCES SPORTIVES 21 fédérations ont déjà élu leurs présidents

Vingt-et-une (21) fédérations sportives algériennes sur les 41 existantes ont, jusqu'à samedi 23 février, élu leurs présidents pour le nouveau mandat olympique (2013-2016), et ce depuis le lancement, début février, de l'opération de renouvellement des instances sportives nationales. En revanche, les AGE des fédérations de judo, athlétisme et boxe ont été reportées à des dates ultérieures pour diverses raisons. Cette opération se poursuivra jusqu'au 10 mars et sera clôturée par l'assemblée élective du Comité olympique algérien (COA) le 16 mars prochain.

Fédérations ayant élu leurs présidents:	
Aviron et canoe-kayak	: Bachir Djelouat
Echecs	: Zerdali Samir
Tennis	: Mohamed Bouabdallah
Sports aériens	: Said Agroum
Sport pour tous	: El Hadi Mossab
Kick boxing	: Rabah Lemdahi
Voile	: Mohamed Atbi
Sport et travail	: Mohamed Chouchaoui
Sports mécaniques	: Chihab Baloul
Haltérophilie	: Aziz Brahim
Tir sportif	: Rabah Bouzid
Rafle et billard	: Mohamed Lamine Maida
B.B. Powerlifting	: Moussa Messaour
Arts martiaux	: Djamel Taâzibt
Escrime	: Raouf Bernaoui
Equitation	: Metiji Mohamed Zoubir
Karaté	: Khider Aït Brahim
Basket-ball	: Rabah Bourafii
Gymnastique	: Salah Bouchicha
Sports universitaires	: Héfâia Mokhtar
Badminton	: Messaoud Zoubiri

ECHECS 13 wilayas au championnat régional interservices de police à Batna

Quatre-vingt échopiliers venus de 13 wilayas de l'Est du pays prennent part au championnat national interservices de police ouvert hier à Batna.

Les vainqueurs des trois premières places de ces joutes seront qualifiés pour le championnat national prévu «ultérieurement», a indiqué le responsable de la cellule de communication de la sûreté de wilaya, M. Abdallah Saï. Cette compétition s'inscrit dans le cadre du programme sportif chapeauté par le service régional de la santé, des activités sociales et des sports de Constantine, selon la même source. Ce championnat pour la tenue duquel la sûreté de la wilaya de Batna a réuni les conditions nécessaires sera clôturé aujourd'hui avec une cérémonie de remise de prix.

CAN-2013 (U-20) La sélection nationale peaufine sa préparation

La sélection nationale de football des moins de 20 ans (U-20), continue sa préparation en vue de la Coupe d'Afrique des nations CAN 2013 de la catégorie, prévue du 16 au 30 mars à Oran et Aïn Témouchent. Les coéquipiers de Benkhemissa qui s'entraînent sous la houlette du sélectionneur national, Jean-Marc Nobilo au Centre technique national de la Fédération algérienne de football (FAF) à Sidi Moussa ont joué un match amical mercredi dernier face à l'équipe nationale militaire (défaite 2-1).

Les Verts passeront un second test amical demain face au leader du championnat professionnel de Ligue 1, l'ES Sétif. L'équipe nationale, engagée dans le groupe A, entamera la CAN 2013, le 16 mars prochain à 17h30 face au Bénin à Aïn Témouchent, avant de donner la réplique le 19 mars à 20h30 à l'Egypte et le 22 mars au Ghana à Aïn Témouchent. Le groupe B, domicilié à Oran est composé du Nigeria, du Mali, de la RD Congo et du Gabon.

Real Madrid Un œil sur J.Hernandez

Selon le *Sunday Mirror*, le Real Madrid aurait un œil sur la situation de Javi Hernandez (Manchester United). Al l'image de Radamel Falcao (Atletico Madrid), Sergio Aguero (Manchester City) ou encore Edinson Cavani (Naples), l'attaquant international mexicain, Javi Hernandez (24 ans, Manchester United) figurerait sur les tablettes du Real Madrid, qui pourrait se séparer de Karim Benzema et/ou Gonzalo Higuain l'été prochain.



Aubameyang : «On est ambitieux»

Double buteur lors de la nette victoire de l'AS St-Etienne à Nancy (3-0), l'attaquant international gabonais Pierre-Emerick Aubameyang (23 ans, 25 matchs de Ligue 1 cette saison, 14 buts) estime que désormais les Verts se montrent ambitieux.



Marcelo «Mourinho nous a dit de changer pour gagner le match»

Le Real Madrid s'est imposé sur le fil contre le Deportivo La Corogne (1-2). Au Riazor, les hommes de Mourinho se sont fait peur. Cristiano Ronaldo, entré en seconde période, a fortement contribué au retourissement de situation du Real. Marcelo qui retrouvait un poste de titulaire a concédé que la première mi-temps merengue était à mettre aux oubliettes.



Neymar

«Le PSG et le Barça sont les plus chauds»

Interrogé au sujet de l'avenir de Neymar, son agent a donné quelques pistes sur le choix de son futur club : «Aujourd'hui, je ne pense pas qu'il s'envolera pour l'Allemagne et le Bayern Munich. Les pistes les plus chaudes pour le moment, sont le FC Barcelone et le Paris Saint-Germain.»



Man City Aguero dément toute envie de départ

La presse espagnole a fait état ces derniers jours d'une possible arrivée au Real Madrid la saison prochaine, de l'attaquant de Manchester City Sergio Aguero. Ce dernier dément.

L'international argentin a confirmé, samedi, sur le site officiel de son club qu'il était heureux à Manchester City et qu'il n'avait pas l'intention de quitter les Citizens prochainement : «Je suis très heureux à City et je me sens apprécié et aimé ici ce qui signifie beaucoup pour moi», a-t-il déclaré. «Cela fait à peine un an et demi que je suis arrivé ici et parfois j'ai l'impression que je suis ici depuis toujours. Comment pourrais-je l'oublier?», a-t-il ajouté.

Arrivé en 2011 en provenance de l'Atletico Madrid pour un montant avoisinant les 40 millions d'euros, Sergio Aguero a inscrit 32 buts en 48 titularisations.

SOCIOLOGIE-TOPONYMIE

Bientôt une Société savante algérienne dédiée à l'onomastique

Une Société savante dédiée à l'onomastique (étude des noms propres) est en voie de création en Algérie à l'initiative de plusieurs chercheurs, a-t-on appris mercredi à Oran lors d'un colloque national consacré à cette thématique.

Ce projet sera concrétisé dans "les prochains jours", donnant lieu à une visibilité officielle qui va certainement donner un élan appréciable à l'onomastique algérienne, a souligné M^e Ouardia Yermeche, membre du comité scientifique et d'organisation de cette rencontre organisée par le Centre de recherche et d'anthropologie sociale (CRASC), basé à Oran. "Toponymie et Anthroponymie en Algérie : politiques et pratiques. 50 ans après l'indépendance", est le thème de ce colloque qui réunit plusieurs compétences nationales ayant à leur actif des travaux de recherche dans les domaines abordés.

La mise en place d'une Société savante sera également appuyée par l'édition d'une revue algérienne d'onomastique, a indiqué M^e Yermeche, enseignante à l'Ecole normale supérieure de Bouzareah (Algier) et membre de l'Unité de recherche sur les systèmes de dénomination en Algérie (RASYD/CRASC) créée il y a quelques mois. Dans sa communication intitulée "L'onomastique algérienne : bilan et perspectives", M^e Yermeche a fait savoir que des démarches ont été entamées auprès de la tutelle en vue d'introduire des modules spécifiques aux formes dénominatives au sein des cursus universitaires. Ces initiatives permettront aussi d'enrichir la banque de données déjà mise en place dans le cadre des Programmes nationaux de recherche (PNR), a-t-elle dit, faisant mention du recensement, par ses soins, de 77.000 anthroponymes, tandis que le chercheur algérien Brahim Atoui a recueilli 140.000 toponymes.

Ces données ne sont qu'une goutte d'eau par rapport à la réalité du terrain, a observé M^e Yermeche pour mettre en avant la nécessité pour les chercheurs de multiplier les enquêtes et les publications par rapport à ce domaine d'étude.

Une réflexion sur les normes de transcription des noms propres, tant pour les noms de lieux que pour les noms de personnes, a-t-elle insisté en faisant référence aux anomalies constatées dans l'orthographe. "Les problèmes liées à la dénomination des lieux et des personnes ne peuvent trouver des solutions qu'avec le concours et la bonne volonté de toutes parties en présence, à savoir les universitaires, les institutions et la société civile de manière générale", a suggéré M^e Yermeche. De son côté, le chercheur Brahim Atoui (CRASC/RASYD) a mis en relief dans son intervention les dysfonctionnements relevés à travers les plaques de signalisation odonymiques (noms de lieux : rue, place, édifice) dans le cadre de ses investigations scientifiques.

Entre autres anomalies notées, une montée d'escaliers étroite appelée avenue, une artère large dénommée rue, des emplacements de plaques inadéquats (accrochées à une fenêtre ou inscrites à même le mur), des traductions ou translittérations incorrectes (ouïed el aam Hamadi en "cousin Hamadi", ou encore "Debil" alors que la bonne orthographe du nom de cette localité de la wilaya de M'sila est Ed-Dibil). Le chercheur a aussi relevé, par endroits, "un état de délabrement des plaques et une survivance des plaques de signalisations remontant à la période coloniale accrochées parfois à côté des nouvelles appellations post-coloniales". "Nommer l'espace algérien est une tâche des plus délicates, mais également des plus urgentes", a indiqué M. Atoui, faisant valoir qu'il y va de "notre souveraineté, de notre culture, de notre mémoire et de notre histoire". "C'est une opération délicate car il faut veiller à ne pas céder à des pressions de groupes d'intérêt ou de particuliers désireux de perpétuer la mémoire de personnes qui ne méritent pas autant d'honneur et de dénominations à caractère commercial", a-t-il conclu. Plusieurs communications sont au menu de cette rencontre dont les travaux sont répartis en sessions et ateliers thématiques intitulés "Onomastique : histoire, culture, recherche", "Onomastique, usages, réglementation, normalisation", "Les pré-noms : usages, contexte, contraintes", "Toponymie : terrains, usages, représentations".

UN INTELLECTUEL ENGAGÉ, UNE ICÔNE DE LA RÉVOLUTION NATIONALE

Ahmed Mahsas n'est plus

Ahmed Mahsas, décédé hier matin à l'âge de 90 ans à l'hôpital militaire d'Aïn Naâdja (Algier), est souvent présenté comme un intellectuel engagé et une icône de la Révolution nationale.

Né le 17 novembre 1923 à Boudouaou (Boumerdès), Ahmed Mahsas, alias Ali, est issu d'une famille rurale. Militant de première heure, il fit montre d'un patriotisme ardent dès l'âge de 16 ans lorsqu'il adhéra au Parti du peuple algérien (PPA) en 1940.

Il est, une première fois, arrêté en 1941 pour son action au sein du PPA dans le quartier de Belcourt à Alger. Chef de Wilaya à Constantine et membre du comité d'organisation du PPA, il est détaché à l'organisation paramilitaire (l'organisation secrète) au moment du démantèlement de cette organisation par la police française.

En 1953, Ahmed Mahsas fut à l'origine de la création du premier noyau du Front de libération nationale (FLN) en

Mahsas sera inhumé aujourd'hui au cimetière d'El-Alia après la prière du dohr



France avant de devenir le résultat du congrès de Soummam et sera arrêté en Tunisie. Il s'évade et se réfugie en Allemagne jusqu'en 1962. Après l'indépen-

dance, il occupera plusieurs fonctions, dont notamment celles de directeur de la Caisse d'accès à la propriété et à l'exploitation rurale, directeur de l'Office national de la réforme agraire et ministre de l'Agriculture et de la Réforme agraire. Élu député d'Alger, le 20 septembre 1964, Mahsas est également élu membre du Bureau politique et du Comité central du FLN et membre du Conseil de la révolution.

Il s'exile en France en 1966 et ne rentre à Alger qu'en 1981.

Conseiller à la Société nationale d'édition et de diffusion (SNED) en 1981, il a créé l'Union des forces démocratiques (UFD) à la faveur de la consécration du multipartisme en 1989. Ahmed Mahsas est auteur de plusieurs œuvres, dont «L'autogestion en Algérie», «L'Algérie : la démocratie et la révolution» et «Le Mouvement révolutionnaire en Algérie». Il a été nommé, en janvier dernier, dans le tiers présidentiel au Conseil de la nation.

CONDOLÉANCES

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DE LA NATION : Mahsas était un «symbole de fidélité au message de Novembre»

Le président du Conseil de la nation M. Abdelkader Bensalah a affirmé hier que le défunt Ahmed Mahsas, décédé le matin, était un «exemple du sacrifice et du nationalisme et un symbole de fidélité au message de Novembre».

«Une autre épreuve vient nous frapper avec la perte du moudjahid Ahmed Mahsas, un des symboles de la lutte nationale et une icône incontestée du mouvement national et de la glorieuse révolution de Libération», écrit M. Bensalah dans un message de condoléances adressé à la famille du défunt, affirmant que ce dernier était un des pionniers du mouvement national et un des artisans de la guerre de Libération. Les générations se souviendront du «moudjahid qui a apporté de précieuses contributions à la lutte nationale et au combat pour la liberté», a-t-il ajouté. «Au Conseil de la nation, où il comptait parmi le tiers présidentiel, le défunt jouissait de notre respect et de notre considération», souligne encore le président de la chambre haute du Parlement.

«Le regretté était une source d'inspiration pour sa grande force morale», cette même force que les

moudjahidine ont tenu à léguer aux générations présentes pour qu'elles puissent surmonter les difficultés et faire face aux défis actuels», ajoute M. Bensalah. «C'est avec une profonde affliction que j'ai appris la disparition du moudjahid Mahsas»,

écrit M. Bensalah dans son message, ajoutant que «l'Algérie vient de perdre un grand moudjahid et un patriote incontesté».

Il sera inhumé aujourd'hui au cimetière d'El-Alia après la prière du dohr.

LE PRÉSIDENT DE L'ANP :

L'Algérie a perdu en sa personne «un symbole de la lutte nationale»

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Mohamed Larbi Ould Khelifa a adressé un message de condoléances à la famille du défunt Ahmed Mahsas, décédé hier matin, dans lequel il a affirmé que l'Algérie venait de perdre «un symbole de la lutte nationale». «J'ai appris avec tristesse et affliction la disparition d'Ahmed Mahsas», a écrit M. Ould Khelifa dans ce message, affirmant que l'Algérie venait de perdre «un symbole de la lutte nationale et l'un des artisans de la glorieuse révolution du 1^{er} Novembre». Le défunt «est resté fidèle, tout au long de son parcours, à ses principes, et fait preuve d'un haut sens de patriotisme et d'un attachement sans faille au respect des sacrifices consentis par nos valeureux chouhadas». Le moudjahid Ahmed Mahsas est décédé hier matin à l'hôpital militaire de Aïn Naâdja, à l'âge de 90 ans, des suites d'une longue maladie. Il sera inhumé aujourd'hui au cimetière d'El-Alia après la prière du dohr. Né le 17 novembre 1923 à Boudouaou (Boumerdès), Ahmed Mahsas, moudjahid de première heure, a occupé plusieurs fonctions au sein de la hiérarchie de l'Etat après l'indépendance.